



Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean



Projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert

PROCESSUS DE PRÉCONSULTATION

Soirée d'information et de consultation

Atelier thématique 1 – Raison d'être du projet et infrastructures proposées

Atelier thématique 2 – Impacts appréhendés et mesures d'atténuation

Séance de validation des résultats de la préconsultation

LA SOCIÉTÉ DE L'ÉNERGIE COMMUNAUTAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

31 MARS 2011

Contenu

Pour éclairer la prise de décision	3
Une zone d'étude, trois échelles distinctes	3
Les principaux enjeux identifiés à partir des préoccupations exprimées	4
Une méthodologie rigoureuse	5
Les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation envisagées	9
Viser l'intégration et l'harmonie	16
Pallier aux éventualités	20
Une collaboration étroite	21
La carte des infrastructures	22

Pour éclairer la prise de décision

L'étude d'impact sur l'environnement

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, dans sa volonté de maximiser l'intégration de son projet au Parc régional de Val-Jalbert, a donné le mandat à une équipe multidisciplinaire d'experts de caractériser le milieu d'insertion du projet, d'identifier ses impacts potentiels, d'évaluer ces derniers et de proposer des mesures d'atténuation. L'étude d'impact est un instrument de planification qui permet de considérer les préoccupations environnementales, sociales et économiques à toutes les phases de réalisation d'un projet afin de concevoir un projet plus soucieux de son milieu récepteur. Elle tient compte de l'ensemble des composantes biologiques, physiques et humaines pouvant être affectées par le projet, tout en se concentrant sur les composantes qui subiront les impacts les plus importants. Cette évaluation permet d'éclairer les choix et la prise de décision dans le cadre de sa réalisation.

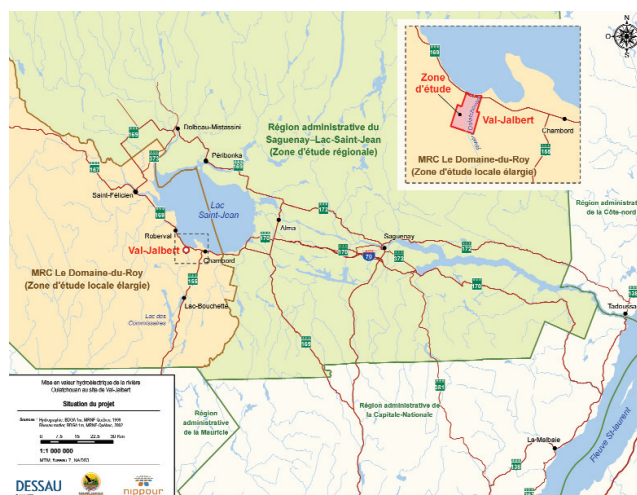
Une zone d'étude, trois échelles distinctes

Afin de bien caractériser le milieu d'accueil du projet de minicentrale et d'en évaluer les répercussions et retombées sociales, économiques et environnementales, la zone d'étude a été divisée en trois sous-zones selon l'échelle de l'analyse, soit :

- **La zone d'influence potentielle** du projet, qui concorde avec les limites du Parc régional de Val-Jalbert, d'une superficie totale de 4,7 km². Elle permet ainsi de s'assurer de l'intégration de tous les éléments du milieu qui pourraient être touchés par les différentes activités du projet.
- **La zone d'étude locale élargie**, qui reflète le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy. Elle per-

met donc de tenir compte des grandes affectations du territoire et des projets de développement qui pourraient voir le jour dans l'environnement immédiat de la zone d'étude. Cette zone permet aussi d'identifier et de décrire les principales entités administratives, les entreprises et organismes publics et privés présents sur le territoire et, plus précisément, le profil socioéconomique des communautés locales qui pourraient être appelées à subir des impacts tant négatifs que positifs liés à la réalisation du projet.

- **La zone d'étude régionale**, qui correspond aux limites administratives de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Elle a été retenue afin de cerner les enjeux socioéconomiques du projet de minicentrale. Cette zone sert également à décrire les composantes physiques et biologiques générales du territoire régional, certaines entités administratives et surtout, les caractéristiques socioéconomiques du milieu. Finalement, elle détermine le territoire qui sera considéré pour l'évaluation des retombées économiques régionales. Ces zones ont été délimitées de façon à tenir compte de toutes les composantes du milieu susceptibles d'être affectées aux différentes étapes du projet.



Légende : Les trois zones d'étude considérées

Les principaux enjeux identifiés à partir des préoccupations exprimées

La Société a réalisé de nombreuses activités de communication et d'interaction avec le milieu de façon à s'assurer que le contenu de l'étude d'impact reflète et prenne en considération les opinions et préoccupations des citoyens et des autres parties prenantes intéressées. Ces activités, soit des séances d'information et de consultation, un sondage, des rencontres individuelles avec l'agent de liaison communautaire et un étroit partenariat avec la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert, ont permis de dégager les enjeux d'importance du projet et de les traiter de façon proactive à même le contenu de l'étude d'impact. De fait, ces enjeux ont fait l'objet d'une étude approfondie dans le cadre de l'évaluation de l'ensemble des impacts potentiels et d'une attention particulière lors de l'élaboration des mesures d'atténuation.

Jusqu'à maintenant, cinq grands thèmes ont été identifiés lors de ces activités, soit :

- Les activités récréotouristiques;
- L'intégration visuelle;
- L'habitat du poisson;
- La protection du patrimoine historique et archéologique;
- Les retombées économiques locales et régionales.



Source : Val-Jalbert

Une méthodologie rigoureuse

L'évaluation des impacts

Une méthode éprouvée a été utilisée pour évaluer les impacts du projet de minicentrale à Val-Jalbert sur son environnement. L'évaluation des impacts s'appuie sur l'analyse des relations entre le milieu et les travaux à réaliser tout au long de la durée de vie du projet. Cette analyse permet de mettre en évidence les sources d'impact associées aux phases de préconstruction, de construction et d'exploitation de la minicentrale par rapport aux différentes composantes du milieu susceptibles d'être affectées (voir tableau 1).

En premier lieu, une valeur est attribuée à chacune des composantes touchées par le projet, en fonction de son importance sociale, politique et légale (voir tableau 2). L'intensité de l'impact (faible, moyenne ou forte) est évaluée en fonction du degré de la perturbation (modification négative) ou de la bonification (modification positive) qu'il a sur la valeur de la composante. Puis, un indice est établi selon la durée de la modification (momentanée, temporaire ou permanente) et l'intensité de l'impact. Enfin, cet indice est mis en relation avec l'étendue territoriale de l'impact (ponctuelle, locale ou régionale), ce qui permet d'évaluer l'importance de l'impact (positive, négligeable, faible, moyenne ou forte).

Une fois l'importance des impacts déterminée, des mesures d'atténuation sont identifiées, permettant ainsi l'intégration la plus harmonieuse possible du projet dans le milieu récepteur. Finalement, l'importance de l'impact résiduel est évaluée. La figure 1 présente ces 5 étapes de la méthodologie d'évaluation des impacts. Une synthèse des principaux impacts du projet et des mesures d'atténuation envisagées est présentée à partir de la page 10.

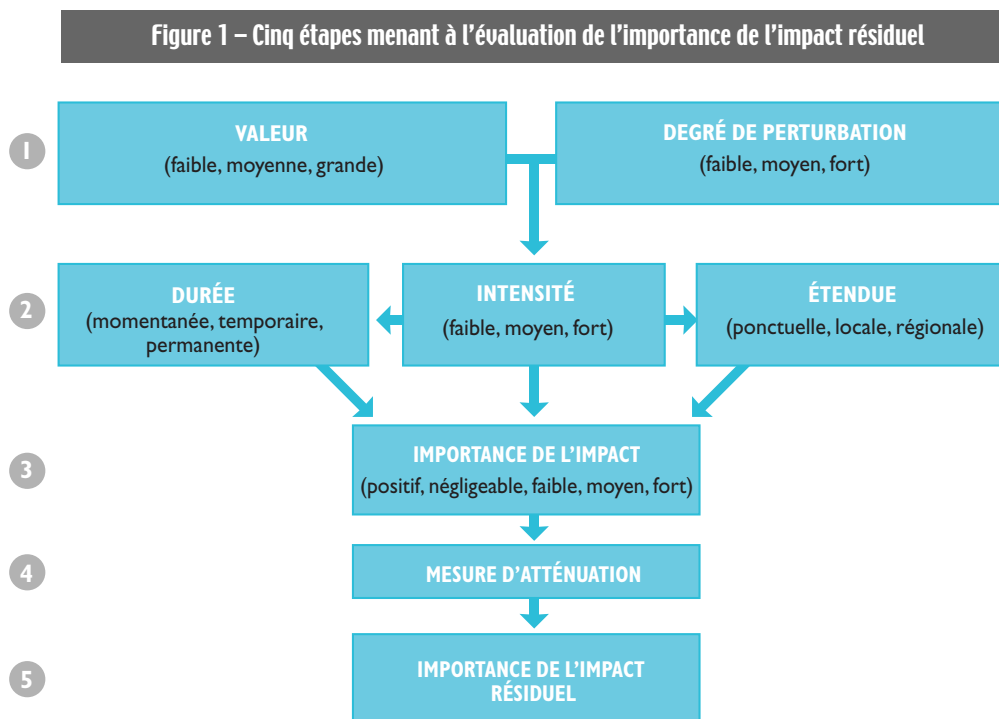


Tableau 1 : La matrice d'identification des impacts potentiels

Phase du projet	SOURCES D'IMPACT	MILIEU PHYSIQUE								MILIEU SOCIAL
		Sol et sédiments				Eau			Air	
		Surface du sol	Qualité du sol	Stabilité des rives	Régime sédimentologique	Qualité de l'eau de surface et régime thermique	Ruissellement et infiltration	Hydrologie et hydrodynamique	Qualité de l'air	
Préconstruction	Déboisement et défrichage	●		●						●
	Transport, circulation et utilisation des engins et équipements de chantier		●			●	●		●	
	Aménagement des installations de chantier (aires de travail)	●				●	●			
	Aménagement des accès	●				●	●		●	
	Gestion des déchets et matières dangereuses		●			●				
Construction	Transport et circulation de la machinerie et des engins de chantier	●				●			●	
	Installation et retrait des batardeaux				●	●		●		
	Construction du barrage			●		●				
	Excavation de la prise d'eau et du canal de fuite			●		●				
	Construction de la minicentrale et mise en place des équipements	●				●				
	Construction du tunnel et de la conduite forcée						●			
	Construction de la ligne électrique vers le poste de départ	●								
	Construction de la ligne électrique vers le barrage									
	Construction du poste de départ	●					●			
	Gestion des déblais						●			
	Gestion des déchets et des matières dangereuses		●	●		●				
Exploitation	Gestion des débits et turbinage			●	●	●		●		
	Utilisation des chemins d'accès aux équipements		●							
	Présence du bief amont			●	●			●		
	Présence du barrage et de la prise d'eau				●			●		
	Présence du canal de fuite				●			●		
	Présence du bief à débit réduit				●			●		
	Présence du tunnel et de la conduite forcée									
	Présence des lignes électriques									●
	Présence du poste de départ									
	Présence de la minicentrale									

[illegible]

Tableau 2 : La valeur attribuée à chacune des composantes du milieu

Composantes du milieu	Valeur
Milieu physique	
Surface du sol	Faible
Qualité du sol	Moyenne
Stabilité des rives	Grande
Régime sédimentologique	Moyenne
Qualité de l'eau de surface et régime thermique	Grande
Ruissellement et infiltration	Faible
Hydrologie et hydrodynamique	Moyenne
Qualité de l'air	Moyenne
Milieu biologique	
Végétation terrestre, riveraine et habitats	Moyenne
Ichtyofaune et habitats	Grande
Herpétofaune et habitats	Moyenne
Faune semi-aquatique et habitats	Moyenne
Faune terrestre et habitats	Moyenne
Avifaune et habitats	Moyenne
Milieu humain	
Récréotourisme sur le site de Val-Jalbert	Grande
Navigation et pêche	Moyenne
Villégiature	Grande
Chasse et piégeage	Moyenne
Activités forestières	Faible
Activités agricoles	Faible
Qualité de vie (quiétude face aux nuisances)	Grande
Santé et sécurité publique	Grande
Économie locale et régionale	Grande
Routes, chemins et sentiers existants	Moyenne
Patrimoine et archéologie	Site connu Zone potentielle
Paysage –La méthodologie d'analyse des impacts sur le paysage utilise une méthodologie différente	

Tableau 3 : La grille d'évaluation globale de l'importance des impacts

Durée	Étendue	Intensité		
		Forte	Moyenne	Faible
Momentanée	Ponctuelle	Faible	Faible	Faible
	Locale	Moyenne	Faible	Faible
	Régionale	Forte	Moyenne	Moyenne
Temporaire	Ponctuelle	Moyenne	Faible	Faible
	Locale	Forte	Moyenne	Faible
	Régionale	Forte	Forte	Moyenne
Permanente	Ponctuelle	Moyenne	Moyenne	Faible
	Locale	Forte	Forte	Moyenne
	Régionale	Forte	Forte	Forte

Tableau 4 : La grille d'évaluation des principaux impacts ¹

	Composante	Impact appréhendé	Sans mesures d'atténuation	Avec mesures d'atténuation
Milieu physique	Surface du sol	Perturbation des horizons supérieurs		
	Qualité du sol	Déversement accidentel de produits pétroliers		
	Stabilité des rives	Augmentation du niveau d'eau		
	Régime sédimentologique	Assèchement et modification du régime		
	Qualité de l'eau de surface	Augmentation des matières en suspension		
	Ruissellement et infiltration	Modification de l'écoulement et de l'infiltration		
	Hydrologie et hydrodynamique	Modification de l'écoulement des eaux		
		Modification des patrons de glaces		
Milieu naturel	Végétation terrestre, riveraine et habitats	Augmentation des poussières		
	Ichtyofaune et habitats	Déboisement et défrichage		
		Modification des habitats riverains		
	Faune terrestre	Perturbation des habitats		
	Avifaune et habitats	Perte d'habitat pour les petits mammifères		
		Perte d'habitat pour les oiseaux forestiers et dérangement		
Milieu humain	Faune semi-aquatique et habitats			
		Perturbation des habitats		
	Herpétofaune	Perte d'habitat et mortalité		
	Récréotourisme sur le site de Val-Jalbert	Diminution de l'attrait touristique en période de construction		
	Qualité de vie	Nuisances liées au transport		
	Chasse et piégeage	Perturbation des activités		
		Amélioration des accès		
	Navigation et pêche	Faible rehaussement du niveau de l'eau dans le bief amont		
	Santé et sécurité publique	Risques d'accident		
	Économie locale et régionale	Génération d'une activité économique importante		
Paysage ²	Activités forestières	Perte de superficie forestière		
	Activités agricoles	Perte de superficie agricole		
	Routes, chemins et sentiers existants	Détérioration des infrastructures		
	Patrimoine et archéologie	Détérioration des sites potentiels		
	Qualité du paysage	Déboisement et défrichage		
	Observation de la chute	Modification de l'aspect visuel de la chute		
	Ouiatchouan			

Fort
Moyen
Faible
Négligeable
Positif

¹ Cette grille est basée sur les sources générant les impacts les plus importants sur le milieu² Évaluation à l'aide d'une méthodologie différente (voir tableau 8)

Les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation envisagées

Les pages suivantes présentent l'ensemble des impacts d'importance moyenne et forte, les mesures d'atténuation proposées ainsi que l'impact résiduel qui demeurera. Les impacts d'importance faible n'ont pas été décrits afin d'alléger la présentation. Toutefois, il importe de noter que la majorité des impacts appréhendés s'avère de faible importance. Les impacts sont regroupés sous trois sections, soit :

1. Le milieu physique
2. Les milieux biologique et humain
3. Le paysage

Tableau 5 : Les impacts appréhendés sur le milieu physique et les mesures d'atténuation envisagées

Milieu touché	Composantes touchées	Phases du projet	Sources d'impact	Description de l'impact
PHYSIQUE	Stabilité des rives	Préconstruction	Déboisement et défrichage	Perturbation ou modification sur les rives lors de leur aménagement ou de la construction des installations
		Construction	Construction du barrage	
			Excavation de la prise d'eau et du canal de fuite	
			Gestion des déchets et des matières dangereuses	
	Régime sédimentologique	Construction	Installation et retrait des batardeaux	La mise en place et le retrait des batardeaux sont des activités susceptibles de modifier localement le régime sédimentologique par la mise en suspension des particules
	Qualité de l'eau de surface	Préconstruction	Transport et utilisation des engins et des équipements de chantier	Les travaux en rive et sur le lit de la rivière, ainsi que la circulation de la machinerie pourraient entraîner des matières en suspension, des matériaux de construction et des débris de démolition dans la rivière
			Aménagement des installations de chantier	
			Aménagement des accès	
			Gestion des déchets et des matières dangereuses	
		Construction	Installation et retrait des batardeaux	Déversement accidentel de produits pétroliers ou de carburant près de l'eau ou dans l'eau Infiltration dans le sol et contamination de l'eau souterraine
			Construction du seuil déversoir	
			Excavation de la prise d'eau du canal de fuite	
			Construction de la minicentrale	
	Hydrologie et hydrodynamique	Exploitation	Gestion des débits et turbinage	Modification du régime local d'écoulement de l'eau et modification possible des patrons locaux de formation des glaces

ées

	Importance de l'impact appréhendé	Mesures d'atténuation	Impact résiduel
de	Moyenne	- Faire un relevé des zones d'érosion avant les travaux (état de référence pour le suivi des zones d'érosion des berges) - Stabiliser au besoin les pentes et prévoir la végétalisation des pentes sensibles à l'érosion à la fin des travaux - Éviter de circuler sur les rives et dans la rivière et emprunter les chemins aménagés ou désignés. S'il est nécessaire de circuler sur les rives, exécuter les travaux en période de basses eaux	Faible
ont nt	Moyenne	Utiliser des matériaux exempts de particules fines pour la construction des batardeaux	Faible
si ou I	Forte	- Utiliser, lors de la mise en place des batardeaux, des matériaux granulaires exempts de particules fines - Filtrer l'eau d'infiltration ou de pluie pompée hors des batardeaux - Disposer en tout temps, en cas de déversement accidentel de produits pétroliers, d'une trousse d'urgence contenant des produits absorbants	Faible
ux	Moyenne		Moyen

Tableau 6 : Les impacts appréhendés sur les milieux biologique et humain et les mesures d'atténuation

Milieu touché	Composantes touchées	Phases du projet	Sources d'impact	Description de l'impact
BIOLOGIQUE	Ichtyofaune et habitats	Exploitation	Gestion des débits et turbinage	L'exploitation de la minicentrale peut occasionner un risque de mortalité chez les poissons par entraînement dans les turbines
			Prise d'eau et canal de fuite	Modification possible de la biodiversité
			Présence du bief amont	Changement d'un secteur de rapides à un secteur de méandres à un écoulement plus lent
			Présence du bief à débit réduit	Amélioration de la disponibilité d'habitat d'alimentation pour l'om de fontaine dans le bief amont Diminution de la fonction des aires de repos et d'alimentation pour les poissons dans le bief à débit réduit Perte d'habitat sur une superficie approximative de 6 900 m ² Débit moindre, surface mouillée restreinte entraînant une mortalité potentielle des poissons emprisonnés dans les bassins qui se seront formés Risque accru de prédation
			Gestion des débits et turbinage	Perturbation potentielle des habitats aquatiques en aval du barrage par la modification des conditions d'écoulement
			Présence du canal de fuite	Le canal de fuite va produire des courants plus forts à proximité aval de la centrale
HUMAIN	Récréotourisme sur le site de Val-Jalbert	Préconstruction et construction	Aménagement des aires de travail et des accès	La présence du chantier et les nuisances liées aux activités de construction (bruit, poussières, déboisement, achalandage sur les voies d'accès) auront pour effet d'amoinrir l'attrait du secteur d'aire polyvalente et de la « haute-ville » pour la clientèle récréotouristique
			Transport, circulation et utilisation des engins et des équipements de chantier	En hiver, l'accès aux aires de travail de la minicentrale, de la conduite forcée et du tunnel se fera par la rue Labrecque, utilisée lors de cette période comme piste de ski de fond par les membres du Club plein air Roberval. Les travaux vont donc entraîner la fermeture et la relocalisation de cette portion de sentier
			Construction de la minicentrale, du tunnel, de la conduite forcée et de la ligne électrique enfouie	
			Construction du barrage	En rive gauche, les travaux d'excavation et de construction du barrage obligeront à condamner un embranchement du sentier Ouiatchouan qui donne accès présentement à la zone de vestiges de l'ancien moulin de sciage
	Activités agricoles	Exploitation	Présence de la minicentrale	La nouvelle minicentrale constituera une nouvelle attraction pour les touristes, susceptible de générer un achalandage supplémentaire au site de Val-Jalbert
			Présence du chemin d'accès au barrage	Le nouveau chemin d'accès permettra de résoudre un problème d'accessibilité de la Corporation pour l'entretien de la partie supérieure du téléphérique
		Préconstruction	Aménagement du chemin d'accès au barrage et à la centrale	Perte permanente de 12 435 m ² de terres en culture
		Préconstruction	Aménagement du chemin d'accès au poste de départ	Perte permanente de 4 290 m ² de terres en culture
		Construction	Construction du poste de départ	Perte permanente de 1 058 m ² de terres en culture

tion envisagées

	Importance de l'impact appréhendé	Mesures d'atténuation	Impact résiduel
avec mble pour lité ont	Moyenne	- Le maintien d'un niveau d'eau suffisant à la mobilité et à la vitalité des poissons sera assuré (débit réservé écologique de 0,3 mètre cube par seconde ou de 300 litres par seconde) - Installation d'une grille fine inclinée en amont de la prise d'eau pour éviter l'introduction des poissons dans le tunnel et ainsi réduire les risques de mortalité dans les turbines - Élaboration d'un programme de compensation pour les pertes d'habitat calculées - Mise en œuvre d'un programme de suivi de 5 ans pour évaluer les résultats du programme de compensation	Moyen
ge et en	Forte	Mise en place d'un programme de suivi en lien avec le maintien du débit réservé écologique (libre circulation et mortalité des poissons température de l'eau, épaisseur de glace, oxygène dissous, etc.)	Moyen
s de e es du eture	Moyenne	- Produire un dépliant d'information (nature du projet, projection des travaux, horaires de travail, mesures de sécurité et carte présentant les sentiers ouverts) à l'intention des usagers pour la période de l'hiver 2012 - Respecter l'Entente d'intégration et de complémentarité - Installation d'une exposition permanente dans le Pavillon d'accueil du site de Val-Jalbert pour informer la population et les visiteurs sur le projet et sur l'évolution des travaux (résultats des fouilles archéologiques, des travaux en cours, heures de dynamitage, etc.) - Réalisation de capsules radiophoniques d'information lors des périodes d'activités de camionnage intensif - Prévoir un mécanisme de concertation périodique et adéquat avec les représentants du Parc pour assurer un suivi des travaux - Procéder avec les représentants de Val-Jalbert, à une évaluation et à l'identification des sentiers qui seront utilisables lors de la réalisation des travaux, prévoir un réaménagement de certains sentiers, s'il y a lieu	Faible
s de	Moyenne	Production d'un tableau ou d'une maquette présentant le zonage du Parc, les différents sentiers et y indiquer quotidiennement les zones accessibles ou fermées au public	Moyen
ur les sur	Moyenne		Impact positif (moyen)
	Moyenne		Impact positif (moyen)
	Moyenne	- Indemniser le propriétaire des terres en vertu d'une entente de gré à gré - Baliser clairement l'emprise des chemins d'accès à l'aide de repères et circonscrire les déplacements des engins de chantier à l'intérieur de ces zones afin d'éviter de perturber les terres agricoles adjacentes	Moyen
	Moyenne	- Indemniser le propriétaire des terres en vertu d'une entente de gré à gré - Baliser clairement l'emprise du chemin d'accès à l'aide de repères et circonscrire les déplacements des engins de chantier à l'intérieur de ces zones afin d'éviter de perturber les terres agricoles adjacentes	Moyen
	Moyenne	- Indemniser le propriétaire des terres en vertu d'une entente de gré à gré - Baliser clairement l'emprise des chemins d'accès à l'aide de repères et circonscrire les déplacements des engins de chantier à l'intérieur de ces zones afin d'éviter de perturber les terres agricoles adjacentes	Moyen

	Santé et sécurité publique	Préconstruction et construction	Toutes les activités de préconstruction et de construction	Toutes les activités de préconstruction et de construction occasionnent des risques d'accident, sur le site du chantier et le des voies d'accès, inhérents au secteur de la construction
		Exploitation	Présence du seuil déversoir et de la prise d'eau Présence de la minicentrale	Le seuil déversoir et la prise d'eau étant accessibles, ils seront une source de risque d'accident La minicentrale étant accessible, elle sera une source de risque d'accident
	Économie locale et régionale	Préconstruction et construction	Toutes les activités de préconstruction et de construction	Impact économique régional de 59,2 millions \$ pour les activités de préconstruction et de construction 164 emplois directs créés
		Exploitation	Présence de la minicentrale	Impact économique annuel de 1,7 million \$ pour la région Un emploi permanent créé
	Routes, chemins et sentiers existants	Préconstruction et construction	Transport, circulation et utilisation des engins et des équipements de chantier	Le transport des engins et équipements de chantiers et des matériaux de construction et débris imposera des charges importantes aux chemins d'accès, susceptibles de détériorer ces infrastructures Le transport des matériaux d'excavation hors du chantier et le transport des matériaux de construction augmenteront l'intensité du trafic sur la route 169
		Exploitation	Utilisation des chemins d'accès aux équipements	En période touristique, les déplacements des travailleurs à la centrale pourraient causer des nuisances de circulation sur le site de Val-Jalbert
	Patrimoine et archéologie	Préconstruction	Aménagement des installations de chantier et des accès	Les activités qui impliquent des travaux d'excavation pourraient endommager des artefacts enfouis
			Fouilles archéologiques	Les fouilles archéologiques vont permettre de compléter les connaissances sur le milieu et possiblement de conserver de nouveaux artefacts qui seront exposés au public
		Construction	Construction du barrage, du tunnel et de la conduite forcée, excavation de la prise d'eau	Les activités qui impliquent des travaux d'excavation qui pourraient endommager des artefacts enfouis
		Exploitation	Présence du bief amont	Le rehaussement du niveau de l'eau dans le bief amont pourrait maintenir sous l'eau des artefacts

long	Moyenne	● Installer des clôtures de protection pour les sections de chemin qui pourraient présenter des dangers (éboulis) pour les utilisateurs, en particulier où les sentiers sont rapprochés et où la pente est forte ● Mettre en œuvre un programme de santé et sécurité au travail conforme à la réglementation ● Baliser et contrôler l'accès aux surfaces de travail où se dérouleront des activités à risque (circulation de machineries lourdes, présence d'excavation, etc.)	Faible
ne	Moyenne	● Sécuriser les lieux par la mise en place d'une clôture limitant l'accès aux zones à risque	Moyen
s de	Forte		Impact positif (fort)
s	Moyenne	● Respecter les limites de charge permises ● Réaliser des capsules d'information radiophoniques lors des périodes d'activités intenses de camionnage sur la route 169 ● Sur le chemin d'accès au chantier, limiter les émissions de poussières générées par la circulation des véhicules lourds en utilisant des abats-poussières conformes à la norme NQ 2410-300 du Bureau de normalisation du Québec ● Au cours des travaux, assurer l'entretien et le nettoyage des voies de circulation empruntées et prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas nuire à la circulation des autres usagers de la route ● Munir de bâches les camions qui transportent des matériaux meubles ● Réparer tout dommage causé aux infrastructures routières du site de Val-Jalbert et réparer l'orniérage sur les chemins d'accès non pavés	Faible
entrale Jalbert	Moyenne	● En période touristique, utilisation par le promoteur d'un véhicule de type « kart » pour procéder aux visites régulières de la centrale	Faible
	Moyenne	● Réaliser, avant le début des travaux (été et automne 2011), des fouilles archéologiques complètes aux sites près du portail aval (conduite forcée) et au niveau de la zone d'entreposage du barrage	Faible
	Moyenne	● En période touristique, utilisation par le promoteur d'un véhicule de type « kart » pour procéder aux visites régulières de la centrale	Impact positif (moyen)
ent	Moyenne	● Réaliser, avant le début des travaux (été et automne 2011), des fouilles archéologiques complètes aux sites près du portail aval (conduite forcée) et au niveau de la zone d'entreposage du barrage	Faible
	Moyenne		Moyen

L'identification et l'évaluation des impacts sur le paysage s'appuient sur les caractéristiques paysagères intrinsèques de la zone d'étude ainsi que sur les valeurs et les préoccupations soulevées des parties prenantes intéressées, particulièrement celles de la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert et de sa clientèle. La méthodologie d'évaluation utilisée s'inspire de récentes analyses du paysage réalisées dans le cadre de projets d'aménagements de minicentrales hydroélectriques et est adaptée spécialement au caractère unique du site récréotouristique de Val-Jalbert et en fonction des travaux projetés. De par sa structure d'évaluation systématique, l'approche méthodologique préconisée est similaire à celle employée pour la détermination des impacts sur les milieux naturel et humain.

1. La résistance du paysage
2. Le degré de perturbation du paysage
3. Le degré de perception des composantes projetées

Figure 2 : principales étapes menant à l'évaluation de l'importance de l'impact visuel résiduel



Étant donné la particularité de l'évaluation des impacts visuels, la détermination de leur importance est réalisée à l'aide d'une grille différente des autres impacts. La méthodologie permettant d'établir cette importance est présentée ci-dessous. Il faut noter que des impacts positifs sur le paysage sont aussi appréhendés, bien qu'ils n'aient pas été intégrés aux tableaux suivants, afin d'en alléger le contenu.

Tableau 7 : Grille globale de détermination de l'importance de l'impact visuel

À l'échelle du paysage	À l'échelle du champ visuel		Importance de l'impact visuel
Résistance	Degré de perturbation	Degré de perception	
Contrainte ou très forte	Fort	Fort Moyen Faible	Forte
	Moyen	Fort Moyen Faible	Forte Moyenne Moyenne
	Faible	Fort Moyen Faible	Moyenne Faible Faible
Forte	Fort	Fort Moyen Faible	Forte Forte Moyenne
	Moyen	Fort Moyen Faible	Forte Moyenne Moyenne
	Faible	Fort Moyen Faible	Moyenne Faible Faible
Moyenne		Fort Moyen Faible	Forte Moyenne Moyenne
	Moyen	Fort Moyen Faible	Moyenne Moyenne Faible
	Faible	Fort Moyen Faible	Faible
Faible		Fort Moyen Faible	Moyenne Faible Faible
	Moyen Faible	Fort Moyen Faible	Faible

Tableau 8 : Les impacts appréhendés sur le paysage et les mesures d'atténuation envisagées

Élément touché	Phases du projet	Sources d'impact	Description de l'impact
Qualité visuelle du bief amont Champs visuels 2 et 6	Construction	Installation et retrait des batardeaux Construction du barrage	Modification du cadre visuel de la rivière Percée visuelle sur l'aire de travail et les ouvrages Présence des batardeaux Érection du barrage Exposition des parois de roc dynamitées
	Exploitation	Gestion des débits et turbinage Présence du barrage et de la prise d'eau	Modification du cadre visuel de la rivière Présence des infrastructures Exposition des parois de roc dynamitées
Qualité visuelle du bief à débit réduit Observation de la chute Maligne Champs visuels 3, 4, 5	Exploitation	Gestion des débits et turbinage Présence du bief à débit réduit	Modification de l'apparence visuelle de la chute Maligne et du bief pendant la période touristique Modification de la qualité esthétique des champs visuels
			Modification de l'apparence visuelle de la chute Maligne et du bief hors période touristique Modification de la qualité esthétique des champs visuels
Qualité visuelle des secteurs du vieux Moulin et de l'aire polyvalente Observation de la chute Ouiatchouan Champs visuels 7 à 12	Préconstruction	Déboisement et défrichage Aménagement de l'aire de travail	Modification du cadre visuel offert à partir de l'aire polyvalente en rive droite, du téléphérique et du promontoire Modification de l'aspect naturel du talus riverain Déboisement du site de la minicentrale et de l'aire de travail Mise en forme du talus pour faciliter l'accès au site Installation d'une ligne aérienne temporaire
	Construction	Installation et retrait de batardeaux Construction de la minicentrale et mise en place des équipements Construction de la ligne électrique enfouie vers le poste Gestions des déblais	Modification du cadre visuel offert à partir de l'aire polyvalente en rive droite et du promontoire Présence de l'aire de travail et de tous les équipements de construction liés à la construction de la minicentrale et à l'installation des lignes Excavation d'une tranchée pour l'enfouissement de la ligne électrique
	Exploitation	Gestion des débits et turbinage	Modification de l'apparence visuelle de la chute Ouiatchouan pendant la période touristique Modification de la qualité esthétique des champs visuels
			Modification de l'apparence visuelle de la chute Ouiatchouan hors période touristique Modification de la qualité esthétique des champs visuels
Qualité visuelle de l'escarpement boisé adjacent au vieux Moulin Champ visuel 8	Construction	Transport et circulation de la machinerie et des engins de chantier Construction du tunnel Gestion des déblais	Modification du cadre visuel offert à partir de l'aire polyvalente en rive droite et du promontoire Modification de l'aspect naturel du talus riverain Présence de la minicentrale, de la terrasse verte et du puits
			Modification de l'encadrement visuel offert à partir de l'aire polyvalente et de la rue Labrecque Circulation des camions lors de l'évacuation des déblais Excavation d'une tranchée pour l'enfouissement de la ligne électrique

	Importance de l'impact visuel	Mesures d'atténuation	Impact résiduel
	Moyenne		Moyen
	Moyenne		Moyen
du bief à débit réduit	Moyenne	● Appliquer l'Entente d'intégration et de complémentarité ● Maintien d'un débit esthétique de 7 mètres cubes par seconde en période touristique et lorsque les conditions hydrauliques le permettent	Mineur
du bief à débit réduit	Moyenne		Moyen
nte, du belvédère	Forte	● Durant toute la période de fréquentation touristique, installer une clôture de sécurité opaque et d'une hauteur d'au moins 2,4 mètres de manière à réduire les percées visuelles	Moyen
nte, du belvédère chantier et matériaux équipements électrique	Forte	● Durant toute la période de fréquentation touristique, installer une clôture de sécurité opaque et d'une hauteur d'au moins 2,4 mètres de manière à réduire les percées visuelles ● Interdire les activités de construction liées à la conduite forcée et à la minicentrale dans un rayon de moins de 10 mètres du vieux Moulin durant la période de fréquentation touristique, en accord avec les termes de l'Entente d'intégration et de complémentarité ● Devant la minicentrale, du côté de l'aire polyvalente, réaliser un aménagement qui s'harmonise à la plantation présente en façade du vieux Moulin	Moyen
a durant la période	Forte	● Appliquer l'Entente d'intégration et de complémentarité ● Maintien d'un débit esthétique de 7 mètres cubes par seconde en période touristique et lorsque les conditions hydrauliques le permettent	Mineur
n	Moyenne		Moyen
nte, du belvédère	Moyenne		Moyen
d'accès polyvalente électrique	Moyenne	● Durant toute la période de fréquentation touristique, installer une clôture de sécurité opaque et d'une hauteur d'au moins 2,4 mètres de manière à réduire les percées visuelles ● Évacuer de façon régulière, et autant que possible en dehors des heures de fréquentation touristique, les matériaux de déblai résultant des travaux d'excavation ● Restreindre le volume de matériaux entreposés à l'intérieur de l'aire de travail de manière à le soustraire de la vue des touristes	Mineur

Pallier aux éventualités

Surveillance et suivi environnemental

L'identification et l'évaluation des impacts du projet de minicentrale à Val-Jalbert ont permis à la Société d'identifier les aspects qui nécessitent une attention particulière et de déterminer les mesures. Toutefois, malgré toutes les mesures prises durant la préconstruction, la construction et l'exploitation de la minicentrale, le projet sera susceptible de causer des perturbations locales moyennes ou mineures de même que certains inconvénients aux gens qui fréquentent le site et ses environs.

Un programme de surveillance environnementale vise à s'assurer de l'application de l'ensemble des mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact et dans les plans et devis du projet, ainsi que des conditions exigées dans les décrets et certificats d'autorisation. De plus, la phase de construction sera régie par la loi et les règlements d'application suivants :

- Loi sur la qualité de l'environnement
- Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine public
- Règlement sur les carrières et sablières
- Règlement sur les déchets solides
- Règlement sur la qualité de l'atmosphère
- Règlement sur les matières dangereuses
- Règlement sur l'eau potable
- Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées

À cela s'ajoute un volet de suivi environnemental qui a pour but de vérifier la justesse de l'évaluation des impacts et l'efficacité des mesures d'atténuation. Il porte principalement sur cinq aspects, détaillés ci-après.

1. Le suivi de la stabilité des rives

Un suivi sera réalisé tous les cinq ans afin de vérifier que les berges demeurent intactes en cours d'exploitation.

2. Le suivi de la qualité de l'eau

Avant le début des travaux, un protocole d'échantillonnage ainsi qu'un bilan de l'état actuel de la qualité de l'eau seront établis. Puis, un an après la fin des travaux, une campagne d'échantillonnage des eaux de surface sera réalisée en aval de la minicentrale afin d'évaluer la qualité de l'eau. Tous les cinq ans, l'influence réelle des fluctuations de débit dans le bief à débit réduit sera documentée. Un suivi du régime thermique sera également réalisé en continu dans le bief à débit réduit.

3. Le suivi des populations de poissons lors du maintien d'un débit écologique

Des validations devront avoir lieu lors de la première année d'exploitation afin de s'assurer de la libre circulation des poissons et surtout pour valider certains paramètres essentiels (oxygène dissous, température, épaisseur de glace dans les bassins et fosses, etc.) à la vitalité des poissons.

4. Le projet de compensation et le programme de suivi associé

Un projet sera élaboré afin de compenser la perte d'habitat du poisson dans la rivière Ouiatchouan. Le type d'aménagement à réaliser, la ou les espèces ciblées, de même que les sites des travaux seront convenus avec les spécialistes du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Lors de l'année qui suivra la réalisation des aménagements, un programme de suivi d'une durée de cinq ans sera mis en oeuvre pour documenter le succès des aménagements et les mesures correctives à apporter, s'il y a lieu.

5. Le suivi de la végétation terrestre et riveraine

Après la fin des travaux, un suivi s'étalant sur une période de 24 mois permettra de s'assurer de la survie des végétaux et d'une reprise d'au moins 80 % des surfaces végétalisées.

Une collaboration étroite

Afin de favoriser l'intégration et la complémentarité du projet aux vocations touristique et patrimoniale du site de Val-Jalbert, le projet a été réalisé en étroite collaboration avec les autorités du Parc. Cela a permis notamment de réduire les impacts sur les activités récréotouristiques, le paysage et le patrimoine archéologique, tout en réduisant la nécessité de recourir à des mesures d'atténuation. De manière à souligner cette démarche commune, la Société et la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert signeront une Entente d'intégration et de complémentarité qui établit les bases de leurs engagements mutuels.

Voici les orientations et engagements découlant de cette entente :

- La Société a travaillé à conceptualiser et développer un projet global qui vient renforcer et consolider la vocation récréotouristique et patrimoniale du site.
- La Société offrira, à titre de locataire et d'utilisateur de la ressource et du site, un loyer annuel à la Corporation.
- La Corporation utilisera tant le projet que ses retombées à titre de levier de développement dans une optique de favoriser la pérennité de ses opérations, de ses infrastructures et de sa mission.
- La Corporation et la Société ont mis sur pied un comité de travail à l'été 2010 afin d'assurer que le projet soit non seulement intégré au milieu patrimonial et à la réalité du Parc régional de Val-Jalbert, mais aussi complémentaire à ses principales activités.
- La Corporation et la Société ont conjointement proposé et analysé différents scénarios et variantes.
- La Corporation et la Société ont consenti des efforts colossaux afin, dans un premier temps, d'identifier et d'évaluer les impacts appréhendés et, dans un second temps, de proposer des mesures d'atténuation efficaces visant l'intégration et la complémentarité du projet avant la réduction d'impacts potentiels.

La Corporation et la Société définiront un cadre de gestion spécifique afin de s'assurer du respect de ces actions et engagements.

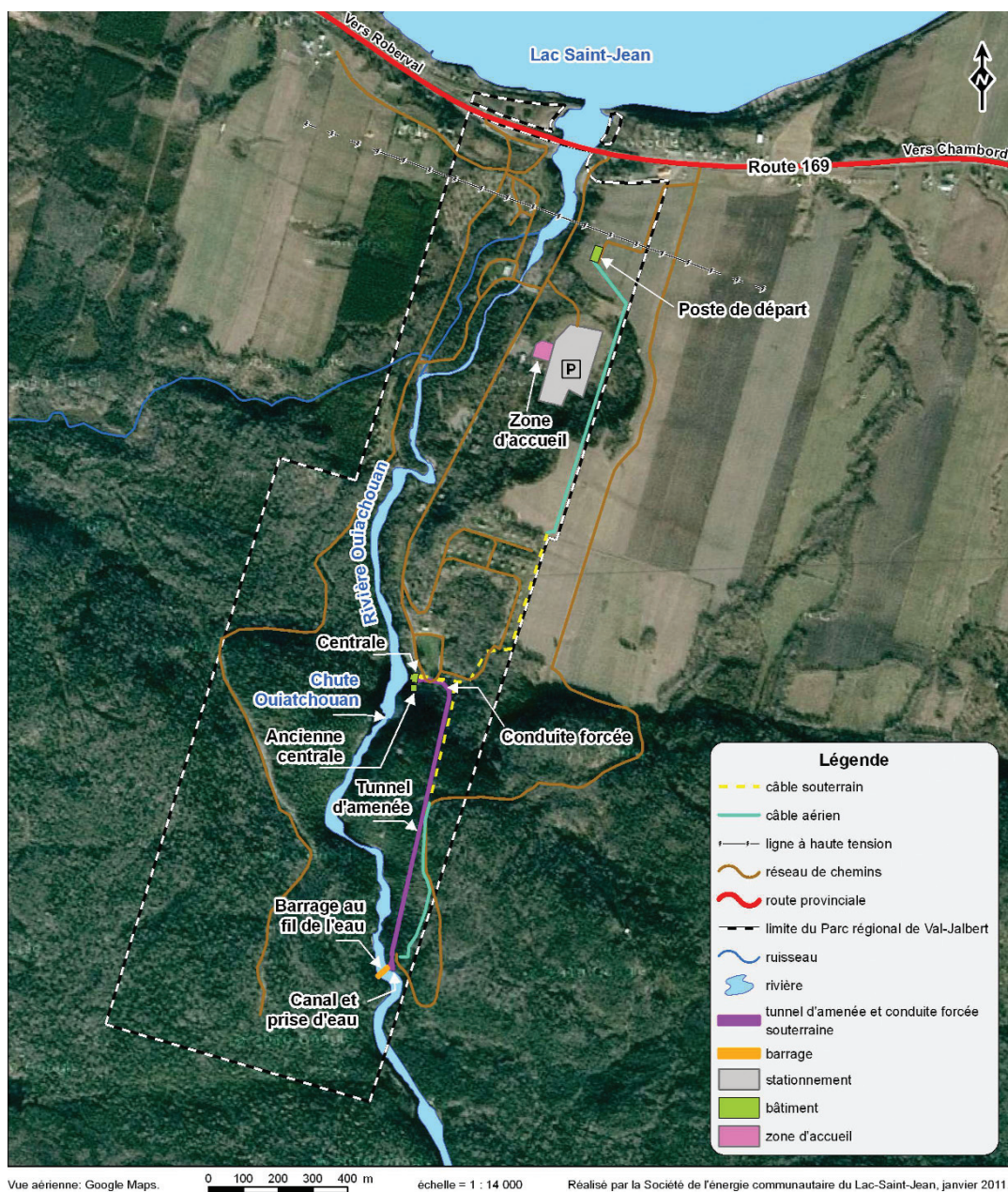


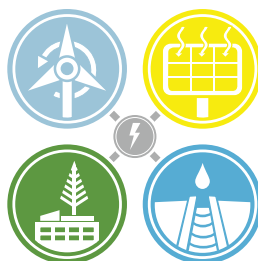
Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean

VILLAGE HISTORIQUE DE
Val-Jalbert

La carte des infrastructures

Un outil de référence





Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean

**La Société de l'énergie communautaire
du Lac-Saint-Jean**
www.energievertelsj.ca

BUREAU DE MASHTEUATSH

1425, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : (418) 275-4262
Télécopieur : (418) 275-2055

BUREAU DE GIRARDVILLE

ÉDIFICE MUNICIPAL
180, rue Principale
Girardville (Québec) G0W 1R0
Téléphone : (418) 258-3293 poste 2225

Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert
Processus de préconsultation

Atelier 2 : Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées

Tenue à la Salle communautaire de Chambord
Le 31 mars 2011

Compte rendu

par :



1325, av. Charles-Huot
C.P. 42008, succ. Saint-Louis
Québec (Québec)
G1W 4Y3

TABLE DES MATIÈRES

1.	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	1
2.	PRÉSENTATION DES IMPACTS ET DES MESURES D'ATTÉNUATION	1
3.	ATELIERS EN TABLE RONDE.....	1
3.1.	Le milieu physique	3
3.2.	Les milieux biologique et humain	4
3.3.	Le paysage	5
4.	PAUSE	6
5.	PLÉNIÈRE	6
6.	FIN DE LA RENCONTRE	11

ANNEXES

ANNEXE 1	Liste des participants
ANNEXE 2	Ordre du jour
ANNEXE 3	Présentation : <i>Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées</i>
ANNEXE 4	Contenu détaillé des échanges des tables rondes
ANNEXE 5	Présentation : <i>Synthèse des échanges</i>

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

La réunion débute à 19 h 05.

M. André Delisle, l'animateur, souhaite la bienvenue aux participants pour cet atelier thématique dans le cadre du projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert. Il donne la parole à M. Denis Taillon, président de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean.

M. Taillon remercie les participants de leur présence et leur souhaite la bienvenue. Il souligne que le processus de préconsultation est une étape importante, car il s'agit d'une opportunité pour les citoyens de s'approprier le projet ainsi que d'une occasion pour la Société de vérifier que son projet répond bien aux attentes de la population. Il souhaite une heureuse soirée à tous.

M. Delisle remercie M. Taillon pour son intervention. Il annonce que la séance portera sur les impacts appréhendés du projet et les mesures d'atténuation envisagées. Il énonce qu'en fonction des commentaires formulés par les participants à la suite du premier atelier, la façon de faire les échanges a été modifiée pour ce deuxième atelier. Afin de bénéficier de plus de temps pour discuter, la salle a été divisée entre trois tables rondes. Il s'agit d'une occasion de se prononcer sur les différents impacts du projet. M. Delisle note qu'une présentation plus générale sera d'abord effectuée par M. Taillon. Ensuite, le travail en trois ateliers aura lieu et sera suivi d'une présentation des résultats des discussions ainsi que d'un échange en plénière.

2. PRÉSENTATION DES IMPACTS ET DES MESURES D'ATTÉNUATION

M. Taillon poursuit avec la présentation des principaux impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées. Les points suivants sont abordés :

- L'étude d'impact sur l'environnement
- Les préoccupations sociales soulevées et traitées
- La méthodologie rigoureuse d'évaluation
- Les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation envisagées
- La surveillance et le suivi environnemental
- L'Entente d'intégration et de complémentarité avec Val-Jalbert

La présentation se trouve à l'annexe 3.

3. ATELIERS EN TABLE RONDE

M. Delisle remercie M. Taillon pour sa présentation. Il explique le déroulement des ateliers. Les participants sont dispersés aux trois tables de la salle. Chacune des tables aura l'occasion de discuter des trois thèmes, soit :

- Les impacts sur le milieu physique

- Les impacts sur les milieux biologique et humain
- Les impacts sur le paysage

Pour chacun des thèmes, au moins trois personnes se joindront au groupe de participants : un animateur, un rapporteur et un ou deux experts des sujets traités. Ces derniers pourront fournir des réponses aux interrogations des participants.

La première table sera animée par M. Alexandre Gauthier et traitera des impacts sur le milieu physique. Mme Catherine Thibeault se chargera la prise de notes et M. Jean Gauthier sera l'expert. L'animatrice de la deuxième table sera Mme Julie Malo-Sauvé, accompagnée de Mme Peggy Henry, rapporteuse, et MM. Jean Lavoie et Daniel Courtois, experts des milieux biologique et humain. Finalement, M. Cédric Bourgeois traitera des impacts sur le paysage en compagnie de Mme Marie Spenher, rapporteuse, et Mme Elaine Bougie à titre d'experte.

Chacune des équipes se déplacera d'une table à l'autre. Les échanges dureront 20 minutes pour chacun des thèmes. Ils débuteront par une courte présentation des principaux impacts et des mesures d'atténuation. Ils poursuivront en répondant aux questions et en notant les commentaires des participants. L'objectif de ces échanges, comme le souligne M. Delisle, est de permettre aux participants d'exprimer leurs préoccupations, les commentaires et les réactions des participants par rapport aux impacts appréhendés. Ils permettront aussi de déterminer si les mesures d'atténuation sont suffisantes et de proposer des alternatives.

Les principaux impacts discutés et les principales mesures d'atténuation suggérées par les participants sont présentés dans les pages suivantes. Le contenu détaillé des échanges des tables rondes est présenté à l'annexe 4. Afin de faciliter la compréhension du compte rendu, les interventions des participants à l'égard des thématiques autres que celle abordée par la table sont présentées dans leur section respective. Par ailleurs, les impacts et les mesures d'atténuation sont présentés sans égard à leur importance et à leur occurrence.

3.1. LE MILIEU PHYSIQUE

Impacts discutés

- La stabilité des rives
- La possibilité que des roches se détachent et transforment l'aspect visuel de la chute
- L'érosion des berges et du fond de la rivière
- Le débit dans le bief à débit réduit
- Le respect des débits écologique et esthétique
- La prise de mesure des débits
- L'impact sur le lac des Commissaires
- La qualité de l'eau
- La gestion des déchets et des matières dangereuses
- La gestion des matériaux d'excavation
- La variation du niveau d'eau
- L'impact des changements climatiques sur le projet
- Les impacts des travaux sur le tourisme (odeurs, circulation, bruit)
- L'hydrologie
- L'impact visuel du canal de fuite
- La poussière
- Le dynamitage
- Les déversements accidentels
- La surveillance et le suivi environnemental

Mesures d'atténuation suggérées

- Mettre en place d'une entente particulière avec les gestionnaires du lac des Commissaires, au besoin, pour optimiser le rendement du projet
- Inscrire des pénalités aux appels d'offres et aux contrats à l'intention des entrepreneurs qui ne respecteraient pas les mesures de surveillance et de suivi
- Mettre en place une zone de confinement pour l'entretien et l'entreposage des équipements en période de construction
- Réutiliser les matériaux d'excavation sur le site même
- Diffuser, sur le site internet et sur le site de Val-Jalbert, des données concernant les débits dans la rivière et dans la chute ainsi que du turbinage en temps réel
- Envisager la possibilité d'enrochement du barrage
- Évaluer de façon scientifique l'impact des changements climatiques sur le projet
- Collaborer étroitement avec le centre d'expertise en changement climatique OURANOS
- Prendre des mesures concrètes pour protéger le couvert forestier afin de favoriser la rétention d'eau dans le secteur
- Diffuser l'information sur l'avancement des travaux et les mesures de surveillance et de suivi
- Assurer une gestion efficace des plaintes
- Permettre l'accessibilité à la centrale pour les touristes
- Opter pour un ciment coloré pour le barrage
- Choisir des entrepreneurs ayant un système de gestion environnementale

3.2. LES MILIEUX BIOLOGIQUE ET HUMAIN

Impacts discutés

- La santé et la sécurité publique
- La perte de terres agricoles
- La reproduction et l'habitat de l'herpétofaune
- Les frayères
- La diminution de l'humidité sur la paroi rocheuse de la chute et son impact sur la végétation
- Le déboisement
- Les fouilles archéologiques
- Le coût des fouilles archéologiques
- La valeur historique du site
- Le potentiel archéologique
- L'ennoiement des vestiges
- Le bruit de la centrale
- La gestion de la crue
- L'aspect visuel de la chute en saison hivernale
- Le tourisme en saison hivernale
- La poussière
- Le dynamitage
- Le niveau d'eau
- La surveillance et le suivi environnemental
- La gestion des matériaux excavés
- L'ennoiement du rapide
- L'oxygénation de l'eau
- L'aspect visuel du canal de fuite
- Les poissons
- Les catastrophes naturelles

Mesures d'atténuation suggérées

- Réduire la limite de vitesse sur la route 169 près de la sortie des camions, en phase de construction
- Reboiser efficacement et avec les mêmes espèces végétales
- Augmenter la valeur attribuée aux activités forestières dans l'évaluation des impacts
- Éviter les travaux lors des périodes de reproduction de l'herpétofaune et protéger les microhabitats (salamandres)
- Maintenir un niveau de bruit raisonnable sur la centrale
- Donner l'assurance de ne pas causer de débordement en période de crue
- Déterminer l'impact du projet sur le potentiel de tourisme hivernal
- Aménager des frayères en amont du projet
- Compenser la perte de terres agricoles
- Réutiliser des matériaux excavés pour la fondation des routes et des bâtiments
- Assurer la présence d'un opérateur sur le site en tout temps
- Mettre en place des systèmes d'alarmes et d'avertissement efficaces
- Prévoir des mesures contre les séismes

- Permettre l'accès au site pendant les travaux en saison hivernale
- Utiliser le chemin du camping pour les travaux
- Assurer la présence d'un surveillant en tout temps sur le chantier
- Veiller à l'affichage clair de la sortie des camions
- Mettre en place des signaux lumineux sur la route 169
- Effectuer des pressions auprès du ministère des Transports du Québec pour favoriser l'adoption de mesures de sécurité supplémentaires
- Évaluer le niveau sonore de la centrale en dehors de la période touristique, au débit écologique

3.3. LE PAYSAGE

Impacts discutés

- La poussière
- La visibilité du barrage
- Le déboisement
- La couleur du roc dynamité près du barrage
- La présence de la centrale
- Le débit écologique
- Le débit esthétique
- L'aspect visuel de la chute

Mesures d'atténuation suggérées

- Reboiser à l'aide des mêmes essences afin de favoriser l'harmonisation dans le paysage
- Modifier la couleur du barrage pour favoriser son intégration au paysage
- Bonifier l'explication de l'échelle des simulations visuelles
- Intégrer une murale sur la clôture de sécurité, représentant l'ancien site de Val-Jalbert, ou le projet
- Diminuer la hauteur du puits d'accès à la centrale afin de minimiser son empreinte sur le paysage
- Modifier la bande blanche du puits d'accès de la centrale
- Aligner le vieux Moulin et la centrale
- Modifier la taille des fenêtres
- Intégrer le bois dans la construction des infrastructures
- Mettre en place une exposition de photos sur la clôture de sécurité
- Choisir un revêtement en briques ou en pierres pour la centrale
- Harmoniser les fenêtres avec celles du vieux Moulin
- Planter un écran d'arbres devant la centrale et aménager la devanture de la centrale
- Harmoniser l'architecture de la centrale avec celle du vieux Moulin
- Réaliser une simulation visuelle au débit écologique
- Réaliser une simulation visuelle en saison hivernale
- Évaluer les possibilités pour conserver un aspect visuel intéressant de la chute en hiver
- Modifier la simulation visuelle du barrage en ajoutant une couleur de roc non oxydé

4. PAUSE

M. Delisle invite les participants à revenir après une pause d'une vingtaine de minutes pour la présentation des échanges en ateliers et la plénière.

5. PLÉNIÈRE

M. Delisle invite les participants à reprendre place pour la synthèse des discussions en table ronde. Il présente les principaux points retenus grâce à la prise de notes réalisée au cours des échanges.

La présentation est à l'annexe 5.

M. Delisle invite les participants à poser leurs questions, à donner leurs commentaires et suggestions sur le projet.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Dans la synthèse, un point n'a pas été mentionné. Il s'agit de la protection de la forêt autour de la rivière, afin d'assurer un apport en eau à la rivière. Des coupes forestières en amont du projet pourraient remettre en cause l'apport en eau de la rivière Ouiatchouan, puisque le rôle d'éponge de la forêt serait diminué. Il y a déjà eu beaucoup de coupes aux abords de la rivière Ouiatchouan.</i>	
<i>Les changements climatiques sont aussi une source de préoccupation, car ils peuvent avoir un impact sur l'apport en eau de la rivière. Ils peuvent être à l'origine de périodes de sécheresse.</i>	André Delisle (AD) : En effet, cela avait été mentionné lors d'une rencontre précédente. Ce sont des événements qui sont déjà survenus et dont il faut tenir compte.
<i>J'ai une préoccupation qui porte sur la qualité de l'eau et l'érosion. Un échantillonnage sera-t-il fait afin de mesurer la turbidité et les matières en suspension dans l'eau? Si oui, à quelle fréquence cela sera-t-il réalisé?</i>	Daniel Courtois : Des mesures ont été identifiées pour prévenir les matières en suspension dans l'eau. Pendant les phases de préconstruction et de construction, l'eau dans les aires de travail sera pompée et acheminée dans des bassins de sédimentation. Avant de retourner l'eau à la rivière, un échantillonnage de ce bassin sera réalisé. La surveillance des travaux sera importante. Des surveillants seront présents. Un échantillonnage sera aussi réalisé pour vérifier la présence d'hydrocarbures dans l'eau. Ces échantillonnages ne seront toutefois pas nécessairement systématiques. Un programme de suivi environnemental sera déposé par l'entrepreneur afin de vérifier la qualité de l'eau dans la rivière de façon

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	régulière.
<i>J'aimerais savoir si ces données seront affichées par la suite. Est-ce qu'un bilan sera public?</i>	Denis Taillon : Oui, ces données pourront être transmises au public sans problème. André Delisle : L'information sera aussi transmise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
<i>Quels seront les impacts du creusage du tunnel?</i>	Jean Gauthier : Le creusage sera fait par forage et par dynamitage. Les matériaux seront sortis du tunnel et gérés sur le site et hors site. Les impacts sont limités au niveau du dynamitage. Ils concernent surtout le niveau de bruit. Ces activités se dérouleront selon un horaire spécifique. Il y aura aussi un contrôle des charges qui sera effectué afin de limiter les impacts sur les poissons et les infrastructures existantes.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Quel sera l'aspect visuel de la chute en hiver? Aura-t-elle le même charme? La possibilité du tourisme en hiver sera-t-elle envisageable? Quelles seront les conséquences économiques de cette nouvelle apparence? Le projet pourrait-il demeurer rentable tout en permettant le tourisme hivernal?</i>	Denis Taillon : L'entente avec la Corporation convient d'un certain nombre d'heures par année où il n'y a pas de turbinage. Cela permet une grande souplesse pour s'ajuster aux besoins de Val-Jalbert. Pour l'instant, la Corporation semble privilégier des activités ponctuelles et non une exploitation hivernale semblable à celle en saison estivale. Le nombre d'heures convenu permet une manœuvre afin de s'ajuster à des besoins sporadiques. Évidemment, si nous devons revoir les paramètres d'exploitation, cela se ferait au détriment de la rentabilité du projet. Il faudra bien s'entendre avec la Corporation sur leur vision touristique. Notre philosophie demeure tout de même d'évoluer dans le temps en fonction des besoins et de faire des compromis réciproques. Nous sommes capables de faire ensemble ce type de compromis. Élaine Bougie : Selon les statistiques des cinq dernières années, se basant sur les débits réels enregistrés, l'incidence sur le paysage sera la plus importante au mois de mars. Entre novembre et février, les débits sont supérieurs au débit exploité. Évidemment, le passé n'est pas nécessairement garant de l'avenir. Nous ne contrôlons pas le patron de gestion du lac des Commissaires, ni les précipitations futures.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Quel est l'impact de la faille de Trenton?</i>	Jean Gauthier : Je me suis informé auprès d'un géologue, M. Beaupré. Celui-ci indique qu'il s'agit d'une faille présente à l'échelle régionale. Sa localisation exacte est à l'endroit où est située la chute. La faille est bien connue et répertoriée. Elle a été considérée et des essais ont été réalisés le long du tracé de la conduite forcée et du tunnel. Il n'y a pas d'impact négatif ou d'interrelation négative que ce soit pour la construction ou pour la présence du projet. Lorsque nous rencontrons des failles plus fracturées, des traitements sont possibles par injection de coulis de ciment afin de consolider le roc à cet endroit. Toutefois, nous ne prévoyons pas que cela sera nécessaire dans ce cas.
<i>Quel est l'impact visuel des fils électriques qui vont de la centrale jusqu'au poste de distribution?</i>	Élaine Bougie : Les fils électriques provenant de la centrale seront enfouis jusqu'à l'arrière des maisons de la rue Labrecque. À cet endroit, ils deviendront aériens le long du nouveau chemin jusqu'au poste de départ. D'autres fils enfouis partiront de la centrale pour se diriger vers le barrage. Ils seront parallèles au tunnel et seront aériens à partir de l'endroit où ils croiseront le chemin d'accès.
<i>La collaboration avec les dirigeants du site de Val-Jalbert est-elle bonne?</i>	Denis Taillon : En ce moment, pour ce qui concerne l'intégration et la négociation des impacts en période de construction, une entente a été convenue. La question monétaire, soit le loyer à verser, est en cours de discussion. Cette entente devrait être conclue au cours des prochaines semaines. Cela fera l'objet d'une annonce officielle.

6. FIN DE LA RENCONTRE

M. Delisle remercie les gens pour leur participation. Il souligne la contribution des rapporteurs, des animateurs et des experts.

M. Taillon remercie chaleureusement les participants au nom du conseil d'administration de la Société. Il souligne la richesse de l'exercice en termes d'information et de préoccupations. Il note que des efforts devront encore être fournis, notamment quant à l'intégration de la centrale et à la surveillance en période de construction. Il invite les gens à participer en grand nombre à la séance de validation des résultats du processus de préconsultation, le 21 avril 2011.

Fin séance 21 h 42

Julie Malo-Sauvé, rapporteuse

Annexe 1
Liste des participants

PRÉSENCES À LA SÉANCE D'INFORMATION DU 31 MARS 2011

Participants

M. Mario Asselin, citoyen de Saint-Prime
M. Michel Larouche, Ville de Roberval
M. Serge Simard, citoyen de Sainte-Hedwidge
Mme Sylvie Desmeules, municipalité de Chambord
Mme Camille Brassard, municipalité de Chambord
M. Roch Gagnon, municipalité de Chambord
M. Gilles Villeneuve, citoyen de Chambord
M. Gérard Savard, municipalité de Chambord
M. Robin Doré, municipalité de Chambord
Mme Diane Hudon, Réseau muséal
M. Eddy Bertrand, Groupe Naïades
M. Dave Gauthier, Groupe Naïades
M. Stéphane Turcot, Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean
Mme Annie Fortin, CLD Domaine-du-Roy
M. Éric Pelletier, citoyen de Chambord
M. Réal Tremblay, citoyen de Chambord
M. Jean-Pierre Tremblay, citoyen de Saint-François-de-Sales
M. Tommy Tremblay, citoyen de Saint-Méthode
M. Olivier Bouchard-Lamontagne, Comité Environnement de Roberval
M. Mario Gagnon, citoyen de Chambord
Mme Aline Gagnon, Organisme du bassin versant du Lac-Saint-Jean
Mme Ghislaine Hudon, Les Amis du Lac des Commissaires
Mme Jeanne Serval, Association du secteur Pointe-Bonhomme et Baie de la Vache
M. Reynald Gauthier, citoyen de Saint-Félicien
M. Rock Tremblay, municipalité de Chambord
M. Richard Girard, citoyen de Roberval
M. Réal Gagnon, citoyen de Roberval
M. Mario Roy, citoyen de Saint-Prime

Pour la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

M. Denis Taillon, porte-parole et président du conseil d'administration (SECDULSJ)
Mme Linda Langlais, directrice générale (SECDULSJ)
M. Marc Mortin, coordonnateur de l'étude d'impact (SECDULSJ)
M. Alexandre Gauthier, agent de liaison communautaire et animateur en table ronde (SECDULSJ)
Mme Karine Paul, adjointe administrative (SECDULSJ)
Mme Élane Bougie, évaluation des impacts visuels (Nutshimit)
M. Jean Gauthier, évaluation des impacts physiques (BPR)
M. Daniel Courtois, évaluation des impacts biologiques (Nutshimit)
M. Jean Lavoie, évaluation des impacts humains (Dessau)

Pour Transfert Environnement

M. André Delisle, animateur
M. Cédric Bourgeois, animateur en table ronde
Mme Julie Malo-Sauvé, animatrice en table ronde et rapporteuse

Annexe 2
Ordre du jour



PROJET DE MINICENTRALE HYDROÉLECTRIQUE À VAL-JALBERT
Atelier 2 – Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées

Jeudi 31 mars 2011

19h00 à 21h45

ORDRE DU JOUR

18h30	Accueil et identification
19h00	Ouverture par André Delisle, animateur
19h05	Mot de bienvenue par Denis Taillon, porte-parole et président du conseil d'administration
19h10	Présentation des représentants de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean
19h15	Présentation du promoteur : Raison d'être du projet
19h45	Déroulement de l'atelier 2
19h55	Échanges en table ronde
21h00	Pause-café
21h20	Synthèse des échanges
21h30	Plénière
21h45	Fin de la rencontre

Annexe 3
Présentation :
Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées



Plan de la présentation

L'évaluation environnementale

- L'étude d'impact sur l'environnement
- Les préoccupations sociales soulevées et traitées
- Une méthodologie rigoureuse d'évaluation
- Les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation envisagées
- La surveillance et le suivi environnemental
- L'Entente d'intégration et de complémentarité avec Val-Jalbert

ÉCHANGES EN TABLE RONDE



Pour éclairer la prise de décision

Un outil de planification pour :

- Étude d'impact**
- Préoccupations**
 - Considérer les préoccupations sociales, environnementales et économiques
- Méthodologie**
 - Tenir compte de toutes les composantes pouvant être affectées
- Impacts et mesures**
 - Faire des choix éclairés de la conception jusqu'à la réalisation du projet
- Suivi et surveillance**
- Écrans**

Pour éclairer la prise de décision

Trois principales étapes

- Étude d'impact**
- Préoccupations**
- Méthodologie**
- Impacts et mesures**
 1. Caractérisation et description du milieu récepteur
 2. Identification des impacts potentiels
 3. Évaluation des impacts appréhendés et proposition de mesures d'atténuation
- Suivi et surveillance**
- Écrans**

Pour éclairer la prise de décision

Une zone d'étude, trois échelles distinctes





Les préoccupations sociales soulevées et traitées

Les préoccupations citoyennes identifiées

Des mécanismes variés pour obtenir l'apport citoyen :

Étude d'impact	➤ Séances d'information et de consultation en 2009
Préoccupations	➤ Sondage
Méthodologie	➤ Rencontres de parties prenantes avec l'agent de liaison communautaire
Impacts et mesures	➤ Collaboration étroite avec la Corporation Val-Jalbert
Suivi et surveillance	➤ Conseil d'administration servant de relais des préoccupations
Écrans	➤ Interaction via le site internet, Facebook et Twitter

Les préoccupations citoyennes identifiées

Les principaux enjeux dégagés à ce jour :

Étude d'impact	➤ Les activités récréotouristiques
Préoccupations	➤ L'intégration visuelle du projet
Méthodologie	➤ L'habitat du poisson
Impacts et mesures	➤ La protection du patrimoine historique et archéologique
Suivi et surveillance	➤ Les retombées économiques locales et régionales
Écrans	



Une méthodologie rigoureuse d'évaluation

Une méthodologie rigoureuse

Cette évaluation :

Étude d'impact	➤ Analyse les relations entre le milieu et les travaux à réaliser
Préoccupations	➤ S'applique à l'ensemble de la durée de vie du projet
Méthodologie	➤ Met en évidence les sources d'impact au cours de :
Impacts et mesures	– La préconstruction
Suivi et surveillance	– La construction
Écrans	– L'exploitation

Une méthodologie rigoureuse

Les principales étapes d'évaluation d'un impact



Viser l'intégration et l'harmonie

Une méthodologie spécifique pour le paysage



12



L'évaluation des impacts

Les impacts identifiés (p. 6-7 de la fiche)

Composantes touchées :

- Milieu physique (air, eau, sol)
- Milieu biologique (faune, flore)
- Milieu humain (usages du sol, population, infrastructures)
- Paysage

Phases du projet :

- Préconstruction
- Construction
- Exploitation

Impact	Préconstruction	Construction	Exploitation
Milieu physique			
Milieu biologique			
Milieu humain			
Paysage			

Des mesures d'atténuation efficaces

Les principaux impacts évalués avec et sans mesures d'atténuation

Impact	Préconstruction	Construction	Exploitation
Milieu physique			
Milieu biologique			
Milieu humain			
Paysage			

L'évaluation des impacts

Les impacts évalués, les mesures d'atténuation proposées et les impacts résiduels appréhendés

Impact	Préconstruction	Construction	Exploitation
Milieu physique			
Milieu biologique et humain			
Paysage			

17

L'évaluation des impacts

Les impacts appréhendés pour le milieu physique et les mesures d'atténuation envisagées Un exemple

Milieu touché	Engagements touchés	Phases du projet	Scénarios d'impact	Description de l'impact
PHYSIQUE	Bassin des rivières	Préconstruction	Déboisement et défrichage	Perturbation ou modification sur les rives lors de leur aménagement ou de la construction des installations
		Construction	Construction du barrage Excavation de la prise d'eau et du canal de fuite Gestion des déchets et des matériaux déversés	

18

L'évaluation des impacts

Importance de l'impact anticipé	Mesures d'atténuation	Impact résiduel
Moins	- Faire un relevé des zones d'érosion avant les travaux (état de référence pour le suivi des zones d'érosion des berges) - Stabiliser au besoin les pentes et prévoir la végétalisation des pentes sensibles à l'érosion à la fin des travaux - Éviter de circuler sur les rives et dans la rivière et engendrer les chemins empiègés ou dégrader. Si il est nécessaire de circuler sur les rives, enterrer les travaux en période de hautes eaux	Faible

10



Pallier aux éventualités

La surveillance

- Application des mesures d'atténuation
- Respect des conditions du décret et certificat d'autorisation
- Respect des règlements applicables
- Respect des engagements du promoteur
 - Ex : comité de sentinelle

Le suivi environnemental

- Justesse de l'évaluation des impacts
- Efficacité des mesures d'atténuation
 - Stabilité des rives
 - Qualité de l'eau
 - Populations de poissons au débit écologique
 - Projet de compensation (habitat du poisson)
 - Végétalisation et riveraine

11



Une collaboration étroite

Une Entente entre la Société et la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert

- Favoriser l'intégration et la complémentarité du projet au site
- Réduire les impacts
- Ajuster les mesures d'atténuation en fonction de la réalité du site



12

Des réponses à vos préoccupations

Les suivis

Séance d'information et de consultation et atelier 1

- Ajustement des ateliers participatifs
- Copie papier de la présentation
- Étude de l'ambiance sonore
- Impact de la faille de Trenton
- Débits écologiques : 1993 et 2011

13



Annexe 4
Contenu détaillé des échanges
des tables rondes

Table ronde : les impacts sur le milieu physique

1	Participant	Expert
	Que pensez-vous de la méthode d'évaluation des impacts?	Il est vrai que le débit sera faible par rapport au débit naturel. Le débit sera tout de même supérieur en décembre et en janvier, ce qui permettra d'obtenir un glacement semblable à celui que nous avons présentement. En février et en mars, les roches dans la chute ne seront pas libres et ne seront pas susceptibles de se détacher.
Impact discuté : La stabilité des rives (roches susceptibles de se détacher et pouvant causer une modification de l'aspect de la chute)		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

2	Participant	Expert
	Mesure-t-on le débit de façon régulière?	Oui, le débit est mesuré en continu. La turbine ne fonctionne pas tout le temps. Il existe un débit minimal nécessaire pour la faire fonctionner.
	Cela signifie-t-il que pour une année à faible débit comme 2010, on ne turbinera pas?	Hors de la période touristique, on ne turbinera pas lorsque le débit sera sous 4,3 mètres cubes par seconde, et sous 11 mètres cubes par seconde en période touristique pendant le jour.
Impact discuté : Mesure du débit turbiné et dans le bief à débit réduit		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

3	Participant	Expert
	Le lac des Commissaires est-il pris en considération dans l'évaluation des impacts?	Oui, nous avons considéré l'ensemble du bassin versant pour évaluer l'impact hydrologique du projet.
	Quel est l'impact sur le lac des Commissaires?	Sa gestion se poursuit de la même façon. Il n'y aura pas d'interaction entre ce lac et le projet.
	Serait-il possible d'augmenter le débit de la rivière avec une gestion différente du bassin versant afin d'augmenter la production de la minicentrale?	Ce pourrait être tentant, mais la Société s'est engagée à respecter le mode de gestion du lac des Commissaires.
Impact discuté :		
Mesure d'atténuation suggérée : Mise en place d'une entente particulière avec le lac des Commissaires au besoin		
Commentaire :		

4	Participant	Expert
	En ce qui concerne la qualité de l'eau, c'est bien de veiller à ne pas la détériorer lors des interventions en rivière.	
	La stabilité des rives est aussi importante, particulièrement pour le lac des Commissaires. Une hausse de niveau de l'eau peut avoir un impact sur cette étendue d'eau.	
Impact discuté :		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire : Grande importance attribuée à la qualité de l'eau et à la stabilité des rives		

5	Participant	Expert
	Qu'en est-il du rejet des déchets?	En phase de construction, des règles strictes s'appliqueront en ce qui concerne la gestion des déchets.
	En ce qui concerne la gestion des déchets et des matières dangereuses, il est important d'y attacher une grande importance lors du choix de l'entrepreneur. L'entretien des équipements doit se faire dans des zones de confinement, par exemple.	En effet, des mesures sont déjà prévues pour l'entreposage des équipements. Des programmes de surveillance et de suivi environnemental seront mis en place et ces règles seront considérées.
	Dans les appels d'offres et dans les contrats, des pénalités doivent être prévues pour les entrepreneurs qui ne respecteraient pas nécessairement ces mesures.	Ce n'est pas nécessairement le cas, mais il y a des lois provinciales qui régissent ces cas.
Impact discuté :		
Mesure d'atténuation suggérée : Pénalités inscrites aux appels d'offres et aux contrats à l'intention des entrepreneurs qui ne respecteraient pas les mesures de surveillance et de suivi		
Commentaire :		

6	Participant	Expert
	Quand les travaux débuteront-ils? Le printemps est le pire moment pour entamer des travaux.	Ils débuteront au printemps 2012, après la crue. Il n'y aura pas de travaux en rivière à ce moment. Ces derniers auront lieu à l'automne.
	Où les matériaux extraits du tunnel iront-ils?	Les matériaux seront utilisés en partie sur le site même pour la fondation des routes. L'autre partie des matériaux sera utilisée à l'extérieur du site.
	Ce chemin sera-t-il permanent?	Oui, il s'agit d'un accès permanent. Il est assez loin des bâtiments du site.
Impact discuté : Gestion des matériaux d'excavation		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

7	Participant	Expert
	Au sujet de l'érosion des berges, il est inscrit que l'on stabilisera <u>au besoin</u> les pentes? Comment cela se fait-il?	S'il n'y a pas eu d'érosion, les pentes n'auront pas à être stabilisées. Il y aura nécessairement revitalisation.
	Que comptez-vous faire par rapport à la perte d'énergie et à la diminution du débit liées à l'érosion?	Un suivi systématique sera réalisé tous les 5 ans.
	Vous pensez utiliser les matériaux pour construire le chemin. Ce dernier est-il déjà fonctionnel?	Sa construction sera entamée à partir du bas. Le chemin d'accès sera réalisé en premier lieu.
Impact discuté : Stabilité des berges		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

8	Participant	Expert
	Comment réalisez-vous les mesures de turbidité? Y a-t-il un échantillonnage régulier? Y a-t-il des mesures des matières en suspension?	Oui, en phase de construction, un échantillonnage régulier est réalisé. Le MDDEP sera présent sur place et l'entrepreneur sera contraint à prendre ces échantillons.
Impact discuté :		
Mesure d'atténuation suggérée : Rendre disponibles sur le site de Val-Jalbert et sur le site internet les données concernant la qualité de l'eau (turbidité), le débit de la rivière, le turbinage en temps réel et le débit de la chute Ouiatchouan		
Commentaire :		

9	Participant	Expert
	Un barrage fait en roches aurait un impact visuel moindre qu'un barrage en béton. Avez-vous envisagé cette possibilité?	Nous avons besoin de faire varier l'ouverture des vannes afin de permettre à la crue de passer. L'enrochement ne permet pas cette flexibilité de gestion.
	Où les matériaux d'excavation seront-ils acheminés?	Il y aura beaucoup d'entrées et de sorties de matériaux sur le site. Les matériaux seront réutilisés sur les lieux pour la construction des chemins d'accès et gérés hors du site dans des lieux autorisés.
Impact discuté : Gestion des matériaux d'excavation, enrochement du barrage		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

10	Participant	Expert
	Sur quoi se base-t-on pour qualifier le volume d'eau comme étant suffisant? Quel est l'impact d'un niveau d'eau faible?	Nous nous basons sur une analyse hydrologique réalisée à partir d'une station de mesure sur le lac des Commissaires et sur la Rivière aux saumons. Nous avons une connaissance du débit. Nous avons ainsi fait des corrélations à l'aide de débits évalués sur des périodes de plus de 20 ans.
	Est-il de plus en plus fréquent de voir des années avec moins de précipitations? Par exemple, 2010 était une année de sécheresse.	Non, mais les changements climatiques ont un impact sur le débit. Ouranos est un organisme qui s'intéresse à cette problématique. Sur une période d'un an, la quantité d'eau sera semblable, mais les étiages pourront être plus sévères et les crues plus basses.
Impact discuté : Impact des changements climatiques et hydrologie de la rivière		
Mesure d'atténuation suggérée : Identifier l'impact potentiel des changements climatiques sur le projet		
Commentaire :		

11	Participant	Expert
	Avec un niveau de précipitations équivalent à celui de 2010, auriez-vous turbiné?	Non, nous n'aurions pas pu turbiner.
		Avec les changements climatiques, la quantité d'eau sera sensiblement la même, mais elle sera répartie différemment.
Impact discuté : Hydrologie et impacts des changements climatiques sur le débit de la rivière		
Mesure d'atténuation suggérée : Collaboration avec OURANOS		
Commentaire :		

12	Participant	Expert
	Les impacts sont évalués comme étant élevés pour la stabilité des rives. Pourtant, il s'agit de crans rocheux des deux côtés.	Une fois les mesures d'atténuation appliquées, l'impact résiduel est faible.
	La gestion du bassin versant a un impact sur le débit d'eau. Avez-vous considéré protéger le couvert forestier afin de conserver un bon débit d'eau?	
Impact discuté :		
Mesure d'atténuation suggérée : Privilégier la protection du couvert forestier pour fournir un bon débit en eau, en amont		
Commentaire :		

13	Participant	Expert
	Les mesures d'atténuation minimiseront les impacts. Nous tenons toutefois pour acquis que tout sera fait comme cela est écrit. Nous vous faisons confiance.	Les gens seront informés des impacts pendant les travaux de plusieurs manières.
Impact discuté :		
Mesure d'atténuation suggérée : Fournir de l'information au public concernant l'avancement des travaux et les mesures de surveillance et de suivi environnemental		
Commentaire :		

14	Participant	Expert
	En ce qui concerne le comité de suivi, comment la récolte des plaintes et le traitement des questions se dérouleront-ils?	Pour ce type de projet, ce type de comité est fréquent. Ce sont des citoyens qui y siègent. Dans ce cas-ci, il s'agira d'un comité de sentinelles. Alexandre y participera, notamment.
	Il serait possible de voir la centrale comme un ajout à l'offre touristique de Val-Jalbert. Nous aimerions, en ce sens, que la Société établisse de nombreuses pratiques de transparence, comme l'affichage public des débits turbinés et du débit dans la chute.	
	Est-ce qu'une visite de la centrale sera possible pour les touristes?	La mise en place d'une interprétation de l'hydroélectricité a été envisagée.
Impact discuté : Impact sur le tourisme		
Mesure d'atténuation suggérée : Transparence dans les communications, mise en place d'un comité de suivi et d'une gestion des plaintes efficaces, accessibilité à la centrale pour les touristes		
Commentaire :		

15	Participant	Expert
	Va-t-on remettre le site à son état initial après les travaux?	Oui, le site sera remis dans son état initial par l'entrepreneur.
	Y aura-t-il un contournement du cours d'eau?	Oui.
	La falaise coupée différera du reste des rives par sa couleur.	Cela prendra quelques années avant que la couleur s'uniformise.
Impact discuté : Hydrologie		
Mesure d'atténuation suggérée : Utilisation d'un ciment coloré pour uniformiser l'apparence du barrage		
Commentaire : L'entrepreneur devra s'assurer de remettre le site à son état initial après les travaux.		

16	Participant	Expert
	À la sortie de la centrale, y aura-t-il un tuyau pour permettre à l'eau de sortir? Comment cette infrastructure se mariera-t-elle avec la rivière? Causera-t-elle des remous?	Le canal de fuite sera creusé plus bas que la rivière. Il rejoindra son cours au milieu de la rivière. Le canal de fuite créera des remous, la quantité d'eau qui s'en échappera sera variable et tourbillonnera plus ou moins.
	Le fond de la rivière est-il fait de pierre? S'agit-il de matériaux pouvant être déplacés par un débit élevé?	Non, le débit ne modifiera pas le fond de la rivière. Le projet n'apportera pas plus d'eau dans la rivière qu'il y en aurait eu naturellement.
Impact discuté : Érosion du fond de la rivière, impact visuel du canal de fuite		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

17	Participant	Expert
	L'augmentation de la poussière est jugée faible. En général, lorsqu'il y a des travaux et du prélèvement de matériaux, je reçois beaucoup de poussière chez moi. Y aura-t-il une mesure d'atténuation pour faire en sorte que cet impact soit faible en période de transport intensif?	Un abat-poussière, soit de l'eau, sera appliqué régulièrement pour diminuer cet impact.
	Comment le suivi des plaintes concernant la poussière se déroulera-t-il? Habituellement, en période de travaux, je reçois beaucoup de poussière dans ma piscine.	L'information sera détaillée et un comité de sentinelles sera mis en place.
Impact discuté : Émission de poussières pendant travaux		
Mesure d'atténuation suggérée : Suivi des plaintes au comité de sentinelles		
Commentaire :		

18	Participant	Expert
	Quelles techniques seront utilisées pour le creusage du tunnel?	Le forage et le dynamitage seront utilisés.
	Quels sont les impacts sur le tourisme? Y aura-t-il des odeurs liées à la circulation des camions lors des travaux?	Le chemin et les travaux seront situés à bonne distance des aires touristiques. De plus, une entente sera convenue pour définir le déroulement des travaux en période touristique.
Impact discuté : Impacts du creusage du tunnel, impacts sur le tourisme		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

19	Participant	Expert
	Êtes-vous réellement équipés pour faire face à un déversement accidentel?	Dans les devis, nous exigerons que les entrepreneurs possèdent une trousse pour nettoyer les déversements accidentels en rivière ou à proximité d'une rivière.
	Les entrepreneurs retenus devront-ils avoir un système de gestion environnemental?	Les entrepreneurs doivent se conformer aux normes. C'est spécifié dans les appels d'offres.
Impact discuté : Qualité de l'eau et déversement accidentel		
Mesure d'atténuation suggérée : Choisir des entrepreneurs ayant un système de gestion environnementale		
Commentaire :		

20	Animateur	Participant	Expert
	En hiver, quels sont les travaux qui seront réalisés?		Les travaux commenceront au printemps.
	Où le déblai sera-t-il envoyé?		Une partie du déblai sera réutilisée sur place. L'autre partie sera sortie du site et envoyé dans des sites autorisés.
	Les impacts liés à la poussière doivent être pris en considération pour réduire les nuisances des résidents.		
Impact discuté : Périodes des travaux, déchets, poussière, utilisation du déblai			
Mesure d'atténuation suggérée :			
Commentaire :			

21	Participant	Expert
	Quel est l'impact de l'exploitation sur la qualité de l'eau?	L'exploitation aura peu d'impacts sur la qualité de l'eau. Une surveillance sera réalisée pendant la construction et des mesures de suivis seront appliquées afin de s'assurer que les travaux sont bien faits, notamment quant à l'érosion.
	À quelle fréquence les suivis sont-ils réalisés?	Pour l'érosion, par exemple, le suivi est réalisé tous les 5 ans.
	Les mesures d'atténuation sont-elles comparables avec celles de projets similaires?	Certaines mesures générales se comparent à des projets similaires. D'autres mesures sont plus spécifiques au projet de Val-Jalbert et tiennent compte de l'aspect visuel lié à la vocation touristique du site.
Impact discuté : Qualité de l'eau		
Mesure d'atténuation suggérée : Surveillance et suivi environnemental, fréquence du suivi		
Commentaire :		

22	Participant	Expert
	Pourra-t-il advenir que les débits soient considérés anormaux?	Des mesures de débit seront réalisées régulièrement à différents endroits.
	Est-il possible d'être tenus au courant des débits?	
Impact discuté : Débit		
Mesure d'atténuation suggérée : Diffuser les débits en temps réel sur le site		
Commentaire :		

Table ronde : les impacts sur les milieux biologique et humain

23	Participant	Expert
	La limite de vitesse sera-t-elle diminuée sur la route 169 à proximité de la sortie du site Vont-ils réduire la limite de vitesse à côté du pont?	Le ministère des Transports du Québec prendra peut-être cette mesure. Des permis sont associés à ces mesures. Il y a aussi des stratégies d'affichage. Des discussions auront lieu à ce sujet avec le ministère.
	En période estivale, les automobiles roulent à grande vitesse sur ce secteur de la route 169.	La stratégie adoptée de pair avec le gouvernement concernant la sécurité routière lors des travaux englobera une série de mesures.
	La circulation liée aux travaux ne sera pas sur le site en tant que tel, mais bien plus en haut, n'est-ce pas?	Oui, c'est bien cela.
Impact discuté : Santé et sécurité publique (circulation pendant les travaux)		
Mesure d'atténuation suggérée : Appliquer une limite de vitesse plus basse sur la portion touchée de la route 169		
Commentaire : La vitesse des automobilistes est trop élevée près du pont		

24	Participant	Expert
	Qu'est-ce que le régime sédimentologique?	Ce sont les sédiments présents dans l'eau. Il peut y avoir un impact sur les poissons si l'eau a été brassée, par exemple. Il s'agit aussi d'un aspect important pour les frayères.
	Pourquoi a-t-on attribué une valeur faible à l'activité forestière?	Nous nous sommes fiés sur la valeur marchande du bois. À Val-Jalbert, il ne peut pas y avoir d'exploitation forestière, étant donné qu'il s'agit d'un terrain privé.
	La circulation de 6 000 camions n'aura-t-elle pas un impact important sur le paysage?	Les 6 000 camions sont dispersés sur une période d'un an.
	Pourtant, il y a déjà eu beaucoup de foresterie dans ce secteur.	
Impact discuté : Déboisement, circulation en phase de construction		
Mesure d'atténuation suggérée : Reboisement		
Commentaire : La valeur de l'activité pourrait être plus élevée, étant donné qu'on a déjà exploité cette ressource		

25	Participant	Expert
	Quelle approche a été privilégiée avec le propriétaire terrien adjacent, afin de lui retirer des terres agricoles?	Une démarche a été entreprise et le processus d'entente est en cours. Habituellement, il est assez facile de faire permettre le retrait de petites superficies, comme il a été fait pour la Véloroute des Bleuets.
	Est-ce que l'acquisition de ces terres est déjà réalisée par la Société?	Nous ne pouvons pas répondre à cette question pour l'instant
Impact discuté : Activités agricoles		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

26	Participant	Expert
	Comment se fait-il que l'herpétofaune n'ait pas une grande valeur étant donné que son habitat sera asséché?	Il n'y a pas de milieu humide dans la zone d'étude. Nous avons donc évalué la valeur de l'herpétofaune présente.
	Les salamandres, par exemple, ont des microhabitats et pondent en eau vive. Avez-vous étudié les impacts du projet sur leur période de reproduction?	Leurs microhabitats sont surtout situés à côté de la rivière. De plus, le barrage permettra une stabilité de ces habitats.
		Les périodes critiques pour la reproduction des salamandres se situent surtout en juin et juillet. Les travaux auront surtout lieu l'hiver. En phase d'exploitation, ce sera aussi en saison hivernale que les très faibles débits se situeront, réduisant ainsi les risques d'impacts sur la reproduction des salamandres.
Impact discuté : Reproduction et habitat de l'herpétofaune		
Mesure d'atténuation suggérée : Éviter les travaux lors des périodes de reproduction et protéger les habitats		
Commentaire :		

27	Participant	Expert
	Comment les fouilles archéologiques se dérouleront-elles?	Un spécialiste en archéologie réalisera le projet de fouilles. Une carte du potentiel archéologique a été réalisée et des experts l'ont validé. Un protocole de fouille, approuvé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a été établi. Nous nous engageons à réaliser ces fouilles et, en fonction de la Loi sur les biens culturels, les travaux seront arrêtés en cas de découverte. Les secteurs sensibles se retrouvent surtout près de la conduite forcée et du barrage.
Impact discuté : Fouilles archéologiques		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

28	Participant	Expert
	Le bruit émis par la centrale sera-t-il permanent?	En période estivale, la centrale ne fonctionnera que 30 % du temps.
	La centrale ne fonctionnera donc pas tout le temps?	Non, selon l'entente avec le Parc, il ne sera possible de turbiner que lorsque le débit est supérieur à 11 mètres cubes par seconde.
		Nous avons réalisé une étude du bruit avec un spécialiste qui a pris plusieurs points de test. Il a modélisé les résultats. Il conclut que le bruit de la chute couvrira la centrale.
Impact discuté : Ambiance sonore		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire : Le niveau de bruit sur le toit de la centrale devrait être raisonnable		

29	Participant	Expert
	Comment contrôle-t-on les débits qui sont dirigés vers la centrale?	Il s'agit d'un barrage à pertuis, donc muni de portes qui peuvent s'ouvrir et se refermer en fonction du débit que l'on désire laisser passer.
	Les portes peuvent donc être complètement ouvertes lorsque le débit est très élevé, en période de crue?	Oui.
Impact discuté : Gestion des débits et de la crue		
Mesure d'atténuation suggérée : On doit s'assurer de ne pas causer de débordement en période de crue		
Commentaire :		

30	Participant	Expert
	Il s'agit d'un site historique. Avez-vous validé le projet avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine?	Oui, mais nous sommes encore en discussion avec ce ministère. Nous lui présenterons l'étude d'impact. Nous consultons plusieurs ministères, notamment pour l'habitat du poisson. C'est là où votre perception est importante, car la valeur est évaluée selon les spécialistes et selon le public.
Impact discuté : Valeur historique du site		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

31	Participant	Expert
	Quel sera le débit esthétique pour les touristes en période hivernale?	Pour l'instant, le débit qui prévaut en saison hivernale est le débit écologique. La Corporation ne prévoit pas développer de façon importante ses activités touristiques l'hiver.
Impact discuté : Aspect visuel de la chute en saison hivernale		
Mesure d'atténuation suggérée : Mieux déterminer l'impact sur un tourisme potentiel en saison hivernale à Val-Jalbert.		
Commentaire :		

32	Participant	Expert
	Qu'est-ce que la valeur attribuée à une composante?	Il s'agit d'une classification des composantes selon leur importance. Elle a été établie en consultant des spécialistes et en analysant le milieu dans lequel s'insère le projet.
Impact discuté : Valeur accordée aux composantes		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

33	Participant	Expert
	Y a-t-il des frayères dans la zone d'étude? Je pense en particulier à la frayère du ruisseau Ouellet.	L'intervention est située beaucoup plus en amont que l'ancien projet. Nous avons procédé à une qualification des frayères. Des frayères à truite ont pu être identifiées plus en amont encore. Des superficies devront toutefois être compensées. Elles prendront probablement la forme de frayères aménagées en amont du projet.
Impact discuté : Présence de frayères		
Mesure d'atténuation suggérée : Compenser l'habitat par l'aménagement de frayères		
Commentaire :		

34	Participant	Expert
	Le chemin sera-t-il temporaire?	Non, il s'agit d'un chemin permanent qui sera utilisé pour l'entretien des infrastructures.
	Avez-vous évalué la dispersion de poussière que cela entraînera? J'ai subi des nuisances importantes liées à la présence de poussière chez moi, lors des travaux réalisés par la Corporation.	Des normes seront en vigueur afin de limiter les poussières. Des abats-poussières, des bâches sur les camions et des normes de circulation strictes seront appliquées en période de construction.
Impact discuté : Poussières, permanence du chemin		
Mesure d'atténuation suggérée : Mettre en place des mesures d'atténuation pour la circulation en phase d'exploitation		
Commentaire :		
35	Participant	Expert
	Qui assumera les coûts des fouilles archéologiques?	La Société assumera ces frais.
Impact discuté : Coût du projet		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		
36	Participant	Expert
	La chute fournit de l'humidité à la paroi rocheuse opposée au vieux Moulin. Cela permet à la végétation d'y pousser. Est-ce que ce sera toujours le cas avec le projet? Chute apporte humidité à la paroi opposée au moulin. Est-ce que cela va continuer, pour s'assurer de la végétation qui y pousse?	Le projet ne devrait pas avoir d'impact à ce niveau. Cela dépend du climat également. Par exemple, une sécheresse équivalente à celle de 2010 pourrait avoir un impact à ce niveau.
Impact discuté : Diminution de l'humidité sur la paroi rocheuse de la chute Ouiatchouan et impact sur la végétation		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		
37	Participant	Expert
	Il y aura une perte de terres agricoles très importantes, n'est-ce pas?	Le chemin qui empiète sur les terres agricoles existe déjà. Il sera seulement élargi. Même un boisé fait partie de la zone agricole. Un ponceau sera ajouté.
	On sortira beaucoup de roc. Utilisera-t-on le déblai pour couvrir les terres agricoles?	Oui.
Impact discuté : Perte de terres agricoles		
Mesure d'atténuation suggérée : Compenser la perte de terres agricoles, utiliser le déblai pour couvrir les terres agricoles		
Commentaire :		

38	Participant	Expert
	Quel sera l'impact du barrage sur le niveau d'eau?	Il y aura un léger rehaussement du niveau de l'eau. Le poisson sera peut-être attiré par ce nouvel espace.
	Quel sera l'impact du projet sur l'oxygénation de l'eau?	La turbine permettra une forte oxygénation de l'eau.
	À quoi ressemblera le canal de fuite?	L'expert du milieu physique pourra mieux répondre à cette question.
Impact discuté : Niveau de l'eau en amont du barrage, oxygénation de l'eau, aspect visuel du canal de fuite		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

39	Participant	Expert
	Quelles sont les espèces de poissons situées entre les deux chutes?	Nous avons trouvé de la truite en amont du barrage, et peu de poissons entre les deux chutes.
	Quelles mesures seront mises en place pour les poissons?	Il y aura deux grilles. De petits poissons pourront passer dans la turbine, mais auront des chances d'y survivre. La vitesse à la prise d'eau sera inférieure à 1 mètre cube par seconde. À cette vitesse, la truite ne sera pas entraînée vers la grille.
	Entre les deux chutes, il y a donc des poissons.	Nous allons faire cette étude cette année. Il nous manque la profondeur des fosses. Cette validation sera réalisée en juin.
Impact discuté : Impacts sur les poissons		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

40	Participant	Expert
	La construction du barrage causera-t-elle l'envolement de zones en particulier?	Le rehaussement du niveau de l'eau ne causera que peu d'envolement de la végétation.
	L'ancienne scierie sera-t-elle ennoyée?	Oui, en partie.
	Est-il possible que la crue du printemps passe par-dessus le barrage?	Le barrage est construit avec de nouvelles normes qui sont basées sur les événements de 1996. Il sera aussi possible d'ouvrir des vannes pour laisser passer la crue.
	Est-ce une personne ou un système automatisé qui gèrera l'ouverture et la fermeture des vannes?	Ce sera un opérateur, mais il sera aussi possible de le faire grâce à l'informatique.
Impact discuté : Hausse du niveau de l'eau, envolement de l'ancien moulin		
Mesure d'atténuation suggérée : Système d'alarmes et d'avertissement efficace, présence d'un opérateur à temps plein sur le site		
Commentaire :		

41	Participant	Expert
	Qu'advierait-il avec ces infrastructures en cas de séisme? À quelle grandeur de séisme ces infrastructures pourraient-elles résister?	Il faudrait voir avec les ingénieurs pour obtenir ces renseignements
Impact discuté : Impact des catastrophes naturelles sur le projet		
Mesure d'atténuation suggérée : Prévoir des mesures contre les séismes		
Commentaire :		

42	Participant	Expert
	Qu'en est-il de l'ambiance sonore?	Nous avons réalisé des tests de son à différents endroits sur le site et nous avons recueilli les données du fabricant quant au bruit émis par les infrastructures. Une modélisation nous a permis de conclure que le bruit ambiant serait supérieur au bruit produit par l'environnement naturel.
	Combien de décibels cela représente-t-il?	Nous nous informerons pour vous fournir cette donnée.
Impact discuté : Ambiance sonore		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire : Fournir le nombre de décibels évalué dans l'étude sur l'ambiance sonore.		

43	Participant	Expert
	Quelle quantité de matériaux sera-t-elle excavée?	Il faudra vérifier pour vous fournir les quantités exactes. Ce sont des entreprises locales qui géreront les matériaux excavés.
Impact discuté : Gestion des matériaux excavés		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

44	Participant	Expert
	Aurons-nous accès au site durant les travaux, pendant la saison hivernale? Lorsque Val-Jalbert a réalisé des travaux, l'accès en hiver nous a été totalement bloqué.	Il faudra voir avec l'entrepreneur, la Société et la Corporation.
Impact discuté : Récrétotourisme en saison hivernale		
Mesure d'atténuation suggérée : Permettre l'accès au site même en période de travaux durant la saison hivernale		
Commentaire :		

45	Participant	Expert
	Le chemin du côté de Roberval est-il déjà réalisé? Pourquoi ne passe-t-on pas plutôt de ce côté pour les travaux?	Oui, ce chemin existe déjà. Il s'agit du chemin qui mène au camping. Le passage des 6 000 camions aurait toutefois eu un trop gros impact sur le camping. C'est pour cette raison que l'on passera par un autre chemin. Nous sommes en discussion avec la Commission de protection du territoire agricole au sujet des terres agricoles qui seront touchées.
Impact discuté : Perte de terres agricoles		
Mesure d'atténuation suggérée : Utiliser plutôt le chemin du camping		
Commentaire :		

46	Participant	Expert
	Il faudra absolument qu'il y ait de la surveillance sur les chantiers lors de la construction.	Oui, cela est prévu.
	La surveillance se déroulera-t-elle nuit et jour?	L'échéancier des travaux doit encore être réalisé. Les activités se dérouleront beaucoup pendant la saison hivernale.
Impact discuté : Santé et sécurité, surveillance		
Mesure d'atténuation suggérée : La surveillance des chantiers devrait être assurée jour et nuit pendant la phase de construction.		
Commentaire :		

47	Participant	Expert
	Il va avoir des incidents sur la route. 6000 camions, c'est beaucoup.	Il faut noter que les 6000 camions sont répartis sur une période d'un an. Nous prévoyons des mesures d'affichage et de communication publique.
	Les affiches de sorties de camions sont habituellement très peu visibles. Il faudra faire mieux que dans le parc des Laurentides.	
	En hiver, il faudra prévoir et signaler d'avance la sortie de camions. Il faudrait prévoir des signaux lumineux et limiter la vitesse.	Le ministère des Transports dictera les mesures à prendre.
	Des pressions doivent être faites au ministère à ce sujet. Nous ne nous sentons pas en sécurité à cet endroit.	La vitesse des camions sera aussi réglementée.
Impact discuté : Circulation, santé et sécurité publique		
Mesure d'atténuation suggérée : Affichage assez évident de la sortie des camions, signaux lumineux, limitation de la vitesse, pressions auprès du ministère des Transports pour l'adoption de ces mesures		
Commentaire : S'assurer de la sécurité publique au niveau de la circulation puisqu'il s'agit d'un secteur particulièrement à risque.		

48	Participant	Expert
	Si l'on découvre un potentiel archéologique, les plans des travaux seront-ils modifiés?	Oui, c'est pour cette raison que nous évaluons le potentiel archéologique avant le début des travaux.
Impact discuté : Impact du potentiel archéologique sur les travaux		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

49	Participant	Expert
	Il y a un suivi de 5 ans. Pourrait-on changer le débit si on se rend compte que la faune est en difficulté?	Nous ne pourrions pas augmenter le débit, mais nous pourrions intervenir. Nous appliquerons des mesures.
	Le débit de 0,3 mètre cube par seconde considère-t-il les endroits où la rivière est plus large (le débit y sera plus faible)	Cela considère le volume d'eau total qui passe dans la rivière.
	Il n'est pas possible de permettre à un poisson de vivre avec aussi peu d'eau.	Cela dépend des endroits. La caractéristique principale de cette portion du cours d'eau est un courant très rapide. Ce n'est pas un habitat de très grande qualité.
	Le rapide sera-t-il noyé? Disparaîtra-t-il?	Non.
Impact discuté : Suivi du poisson, habitat du poisson, débit écologique, ennoisement du rapide		
Mesure d'atténuation suggérée : Augmenter le débit écologique si le suivi révèle des difficultés pour la faune		
Commentaire :		

50	Participant	Expert
	En raison de travaux actuellement en cours, cet hiver, nous ne pouvons plus accéder au site. Est-ce que vos travaux nous empêcheront encore d'accéder au site récréotouristique ?	Oui, il y aura une entente et les camions passeront par un chemin différent de celui qui est utilisé présentement.
Impact discuté :		
Mesure d'atténuation suggérée : Permettre l'accès au site en saison hivernale pendant les travaux		
Commentaire :		

51	Participant	Expert
	Qu'en est-il de l'ambiance sonore?	Nous avons réalisé une étude du bruit avec un spécialiste qui a pris plusieurs points de test. Il a modélisé les résultats. Il conclut que le bruit de la chute couvrira la centrale.
	Quel est le nom de la turbine qui sera utilisée?	C'est une turbine de type Francis.
Impact discuté : Ambiance sonore		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

52	Participant	Expert
	Utilisera-t-on le dynamitage pour le creusage du canal?	Oui, pour le creusage du canal de fuite et du canal forcé. Des mesures seront prises pour protéger l'habitat du poisson. Une décharge électrique sera lancée avant le dynamitage pour faire fuir le poisson.
Impact discuté : Dynamitage		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire :		

53	Participant	Expert
	Quelle proportion des matériaux excavés sera réutilisée sur le site?	Environ 25 % des matériaux seront réutilisés sur place.
Impact discuté :		
Mesure d'atténuation suggérée : Récupération des matériaux excavés		
Commentaire :		

Table ronde : les impacts sur le paysage

54	Participant	Expert
	Le couvert sera-t-il remis au naturel avec les mêmes essences?	Le reboisement sera réalisé avec des essences locales pour favoriser la stabilité des sols.
	À partir de quels points de vue le barrage sera-t-il visible?	Il sera visible à partir d'un seul point, soit le deuxième belvédère en rive gauche. L'impact y est moyen, car il y a peu de visibilité et peu d'observateurs.
	Y a-t-il une mesure liée à l'impact de la poussière?	C'est un autre expert qui pourra vous en parler.
Impact discuté : Déboisement dans le secteur du barrage		
Mesure d'atténuation suggérée : Construction d'un nouveau chemin d'accès pour les touristes		
Commentaire :		

55	Participant	Expert
	Y a-t-il un impact sur la couleur du roc dynamité?	Oui, nous allons ajuster les simulations visuelles à cet égard.
	Y a-t-il une mesure d'atténuation pour harmoniser la couleur du roc dynamité avec la paroi rocheuse naturelle?	Non, il n'y en a pas.
Impact discuté : Impact visuel des couleurs du roc et du barrage		
Mesure d'atténuation suggérée : Changer la couleur du roc sur la simulation visuelle		
Commentaire : améliorer et expliquer l'échelle des photos		

56	Participant	Expert
	Pour quelle période les impacts de la phase de construction s'appliquent-ils?	Les travaux sont prévus pour une période d'un an. Ils seront restreints pendant la période touristique.
	L'agencement entre la nouvelle centrale et le vieux Moulin est douteux. Il n'y a pas d'intégration architecturale.	Nous avons opté pour une allure contemporaine afin de démontrer l'évolution dans le temps. Cela sera toutefois à valider par le MCCCCF. Ce choix permettait de faciliter l'interprétation de la production hydroélectrique passée et contemporaine.
	Les grandes fenêtres devraient être revues.	
	Il faudrait baisser la hauteur du puits d'accès et revoir la couleur blanche qui apparaît dans le haut.	
	Pourrait-il y avoir une toile plutôt que des panneaux opaques durant la période de construction? Une toile peinte pour masquer les panneaux.	
	Sur les panneaux, une murale pourrait être peinte pour représenter le site de Val-Jalbert tel qu'il était avant les travaux ou tel qu'il sera avec le projet.	
	Le toit végétalisé est très bien. Il faudrait toutefois faire une simulation visuelle à partir du toit.	
Impact discuté : Impacts visuels dans le secteur de la centrale		
Mesure d'atténuation suggérée : Ajouter un visuel sur la murale pour en améliorer l'aspect visuel, baisser l'accès du puits d'accès et modifier la couleur de la bande blanche, revoir la taille de fenêtre, aligner le moulin et la centrale, intégrer le bois comme matériau de construction		
Commentaire :		

57	Participant	Expert
	Je pensais que le barrage serait plus petit.	On ne peut l'apercevoir que d'un seul point de vue, soit le belvédère du côté de Roberval. L'impact est considéré moyen, car peu de gens le verront.
	Quelle distance y a-t-il entre le barrage et la chute?	Il y a 100 mètres entre le barrage et la chute.
Impact discuté : Visibilité du barrage		
Mesure d'atténuation suggérée :		
Commentaire : La taille du barrage semble disproportionnée dans la simulation visuelle		

58	Participant	Expert
	Quel sera l'impact visuel de la grue pendant la période touristique?	L'aire de travail sera ceinturée par la murale, pour des raisons de sécurité, et pour conserver l'aspect visuel du site pour le tourisme. Quelques équipements seront visibles dans la deuxième année de construction. Il n'y aura pas de grue pendant la période touristique.
	Quelle est la taille de la clôture prévue?	Il s'agit d'un panneau de 4 pieds par 8 pieds.
	Sera-t-il possible de faire une murale sur cette clôture? Pourrait-on faire une exposition de photos sur cette clôture? Il faudra faire attention, car il y aura des risques de contamination du site en peignant.	
Impact discuté : Impacts visuels des travaux et de la clôture opaque		
Mesure d'atténuation suggérée : Peindre la clôture opaque, y faire une exposition de photos		
Commentaire : Porter attention aux problèmes environnementaux que peut causer la peinture		

59	Participant	Expert
	La centrale paraît bien sur la simulation visuelle.	L'harmonisation des bâtiments a été étudiée et travaillée.
	La hauteur du puits peut-elle être diminuée?	
	C'est une bonne idée d'y intégrer des fleurs.	
	La centrale change le décor du site. L'architecture est trop moderne.	Ce choix de centrale moderne a été fait afin de faire une distinction claire avec le vieux Moulin. Dans le futur, cela permettra à la Corporation de mettre en place des activités d'interprétation. La couleur et le style ont toutefois été choisis pour s'harmoniser avec le vieux Moulin.
	Pourrait-on penser faire un écran d'arbres devant la centrale pour la dissimuler?	Il ne sera pas possible de faire un écran d'arbres ou d'arbustes, car l'accès à la centrale est obligatoire.
	Est-il possible d'utiliser des fenêtres semblables à celles du vieux Moulin pour favoriser l'harmonisation entre les deux bâtiments?	
	Pourrait-on utiliser un revêtement en briques plutôt que la bande blanche pour la façade du puits d'accès?	
		La vue au sud du camping est le seul point de vue de la façade de la centrale.
Impact discuté : Impacts visuels dans le secteur de la centrale		
Mesure d'atténuation suggérée : Revêtement en briques plutôt que la bande blanche pour le puits d'accès, harmonisation des fenêtres avec le vieux Moulin, écran d'arbres devant la centrale, harmonisation de l'architecture avec le vieux Moulin		
Commentaire : Il faut veiller à ne pas transformer le décor du site.		

60	Participant	Expert
	Le débit dépend de l'apport d'eau du lac des Commissaires, n'est-ce pas?	Pendant la période touristique, le débit garanti sera de 7 mètres cubes par seconde si l'eau est disponible en quantité suffisante. Cela veut dire qu'il devra y avoir 11 mètres cubes par seconde dans la rivière. Il y a eu beaucoup de relevés depuis 2009. Nous avons conclu que la centrale ne turbinera que 30 % du temps en période touristique. Il y aura donc peu d'impact au niveau visuel.
	C'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de différence entre les débits de 5 à 11 mètres cubes par seconde.	L'impact visuel est important quand le débit est de 0,3 mètre cube par seconde. L'étude réalisée démontre qu'un débit de 6 mètres cubes par seconde représente un impact visuel acceptable. La Société et la Corporation se sont par la suite entendues pour un débit de 7 mètres cubes par seconde.
	C'est très difficile pour une personne qui n'est pas qualifiée dans ce domaine de faire la distinction entre l'ensemble des débits situés entre 5 et 11 mètres cubes par seconde.	
	Que se passe-t-il lorsque le débit est sous 5 mètres cubes par seconde?	Il n'y a pas de turbinage
Impact discuté : Impact visuel des débits esthétiques et écologiques		
Mesure d'atténuation suggérée : Évaluer l'impact visuel du débit écologique		
Commentaire :		
61	Participant	Expert
	Le barrage peut-il être considéré comme un attrait touristique?	En préconstruction, il n'y aura pas d'incidence. En construction, la paroi du roc sera visible à partir du belvédère.
	Sur la photo, l'eau a-t-elle était simulée?	
	Quel est l'aspect du barrage lorsque les pertuis sont fermés?	La photo simule un débit de 7 mètres cubes par seconde. Ce sera la même ouverture en période de fréquentation touristique.
	À 0,3 mètre cube par seconde, il n'y aura qu'un filet d'eau dans la rivière. Pourquoi n'y a-t-il pas de simulation visuelle pour ce débit?	Cela ne se déroulera qu'en dehors de la période de fréquentation. Aucun visuel n'a été réalisé sous 7 mètres cubes par seconde.
Impact discuté : Impact visuel du barrage et du débit		
Mesure d'atténuation suggérée : Réaliser une simulation visuelle au débit écologique, trouver une façon de faire une simulation visuelle pour la période hivernale		
Commentaire :		

61	Participant	Expert
	Pourquoi n'y a-t-il pas de simulation pour le débit écologique?	Cela ne se déroulera qu'en dehors de la période de fréquentation. Aucun visuel n'a été réalisé sous 7 mètres cubes par seconde.
	Qu'en est-il du tourisme hivernal? Quel sera l'impact visuel en hiver? Quel sera l'aspect de la chute en saison hivernale?	Pendant l'hiver, les débits moyens enregistrés sont assez importants au début de l'hiver, ce qui permet à la glace de se former.
	J'ai une préoccupation par rapport au débit de 0,3 mètre cube par seconde. Quel sera son impact visuel.	Il s'agira d'un filet d'eau et de glace, surtout concentré dans le bras principal de la rivière. Cela dépendra beaucoup des conditions météorologiques.
	N'y aura-t-il pas de tourisme en hiver?	Nous pourrions procéder à une révision pour l'hiver. Pour l'instant, la Corporation ne prévoit pas beaucoup de touristes en hiver.
	La chute a-t-elle toujours le même visuel lorsque le débit esthétique est appliqué?	Il y aura un écart même en été. Il y a de grandes variations durant l'année. Le niveau de 7 mètres cubes par seconde est minimal, mais il peut être grandement supérieur selon les conditions.
Impact discuté : Aspect visuel de la chute, variations de débit		
Mesure d'atténuation suggérée : Trouver une solution pour l'aspect visuel de la chute en hiver		
Commentaire :		

62	Participant	Expert
	Il y a une cassure au niveau visuel entre le vieux Moulin et la nouvelle centrale.	Cette décision a été prise pour distinguer les deux époques : une allure contemporaine a été donnée à la centrale pour évoquer cette distinction.
	Serait-il possible d'opter pour un revêtement en pierres plutôt qu'en béton? Il faudrait retravailler l'habillage de la centrale.	
	L'habillage est plus important que l'architecture.	
	L'habillage et les fenêtres ne sont pas bien intégrés au décor du site.	
Impact discuté : Harmonisation de la centrale avec le vieux Moulin		
Mesure d'atténuation suggérée : Habillage en pierres plutôt qu'en béton, fenêtres semblables à celles du vieux Moulin		
Commentaire :		

63	Participant	Expert
	L'aspect visuel de la centrale est laid. Il faudrait se rapprocher de l'architecture du vieux Moulin, et y intégrer du bois et de la pierre.	Nous attendons présentement les commentaires du MCCCCF à ce sujet.
	Avez-vous déjà reçu les commentaires du ministère à ce sujet?	Non, il y a eu une rencontre avec le ministère, mais nous sommes encore en discussion.
	Y aura-t-il un reboisement près de la centrale?	Le talus sera remis en forme. Un accès à la centrale est prévu, mais il sera assuré par la Corporation.
	Un accès pour les touristes est-il prévu?	La terrasse sera accessible aux touristes. Il y aura aussi un accès à l'intérieur de la centrale qui permettra un point de vue.
Impact discuté : Aspect visuel de la centrale		
Mesure d'atténuation suggérée : Écran boisé devant la centrale, utilisation du bois et de la pierre pour la centrale.		
Commentaire :		

Annexe 5
Présentation :
Synthèse des échanges



Le déroulement

1. Le milieu physique
2. Les milieux biologique et humain
3. Le paysage
4. Commentaires et questions

Les principaux impacts discutés

Physique	❑ Débit dans la chute en hiver ❑ Glacement de la chute ❑ Stabilité des rives (lac des Commissaires et rivière) ❑ Lac des Commissaires – pour augmenter le débit ❑ Qualité de l'eau ❑ Rejet de déchets lors de la construction ❑ Poussières ❑ Changement climatique (Ouranos) ❑ Faible débit
Biologique et humain	
Paysage	
Commentaires	

Les mesures d'atténuation correspondantes

Physique	❑ Système refroidissement indépendant ❑ Entente avec le Lac des Commissaires ❑ Contrôle du débit ❑ Gestion des déchets : choix des contracteurs ❑ Pénalités pour les entrepreneurs qui ne respectent pas les normes ❑ Suivi et information par le promoteur ❑ Protection du couvert forestier ❑ Système de gestion environnementale
Biologique et humain	
Paysage	
Commentaires	

Les principaux impacts discutés

Physique	❑ Reptiles, amphibiens ❑ Frayères et habitat du poisson ❑ Ennoiment des rapides ❑ Sécurité routière ❑ Poussières lors de la construction ❑ Situations d'urgence (inondations et séismes) ❑ Ambiance sonore (nombre de décibels) ❑ Impacts des fouilles archéologiques
Biologique et humain	
Paysage	
Commentaires	

Les mesures d'atténuation correspondantes

Physique	❑ Limitations de vitesse et signalisation ❑ Présence d'un opérateur sur le site ❑ Récupération des matériaux d'excavation ❑ Surveillance lors des travaux
Biologique et humain	
Paysage	
Commentaires	

Les principaux impacts discutés

	□ Couleur et visibilité du barrage □ Aspect visuel de la chute au débit écologique
Physique	□ Débit esthétique
Biologique et humain	□ Aspect de la chute en saison hivernale
Paysage	□ Aspect visuel de la centrale et du puits d'accès
Commentaires	□ Impacts visuels de la construction □ Vue de la chute Maligne □ Couleur du roc dynamité au barrage □ Cassure entre les bâtiments

Les mesures d'atténuation correspondantes

	□ Attrait touristique □ Ciment coloré pour le barrage
Physique	□ Traitement architectural
Biologique et humain	□ Clôture opaque retravaillée
Paysage	□ Recouvrement extérieur de la centrale
Commentaires	□ Revoir la fenestration

